

# Banque Ouest Africaine de Développement



# RAPPORT ANNUEL 2008

# TABLE DES MATIERES

---

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	I
TABLEAU SYNOPTIQUE SUR LA BOAD ET LES FINANCEMENTS MIS EN PLACE EN 2008	III
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2008	IV
<b>I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL</b>	<b>1</b>
I.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	1
I.2. CONTEXTE ECONOMIQUE DANS L'UEMOA	3
I.3. CONTEXTE SOCIAL DANS L'UEMOA	7
<b>II. OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>9</b>
II.1. FINANCEMENT DE PROJETS	9
II.2. DECAISSEMENTS	16
II.3. FINANCEMENT D'ETUDES	17
II.4. ASSISTANCE AUX ETATS	17
<b>III. PROMOTION ET FINANCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE</b>	<b>19</b>
III.1. FINANCEMENT DE PROJETS INTEGRATEURS	19
III.2. RENFORCEMENT DE LA PRESENCE DE LA BOAD SUR LE MARCHE REGIONAL DES CAPITAUX	20
III.3. DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE	22
III.4. SECTEUR DE L'ENERGIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES AU SEIN DE L'UEMOA	26
III.5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE	29
<b>IV. COOPERATION INTERNATIONALE ET MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERIEURES</b>	<b>32</b>
IV.1. COOPERATION INTERNATIONALE	32
IV.2. MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERIEURES	32
<b>V. GOUVERNANCE ET SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE</b>	<b>34</b>
V.1. GOUVERNANCE DE LA BANQUE	34
V.2. SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE	39
<b>LISTE DES ANNEXES</b>	<b>42</b>

## LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

---

<b>ACDI</b>	: Agence Canadienne de Développement International
<b>AFD</b>	: Agence Française de Développement
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDC</b>	: Banque de Développement de Chine
<b>BEI</b>	Banque Européenne d'Investissement
<b>BOAD</b>	: Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BRVM</b>	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CEDEAO</b>	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>COFIDES</b>	: Coopérative Financière pour le Développement de l'Economie Solidaire Nord-Sud.
<b>CREPMF</b>	: Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UMOA
<b>DEG</b>	: Deutsche Investitions und Entwcklungs Ges (Société allemande d'investissements et de développement)
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unis pour l'Alimentation)
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FDC</b>	: Fonds de Développement et de Cohésion
<b>FIDA</b>	: Fonds International pour le Développement Agricole
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>FMO</b>	: Nederlandse Financierings-Maatschappij voor Ontwikkelingslanden (Société néerlandaise pour le financement du développement)
<b>GOANA</b>	: Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
<b>IDA</b>	: Association Internationale pour le Développement
<b>IDH</b>	: Indice du Développement Humain
<b>IFN</b>	: Institution Financière Nationale
<b>IPP</b>	: Independant Power Producter
<b>IRED</b>	Initiative Régionale pour l'Énergie Durable
<b>Mds</b>	: Milliards
<b>NEPAD</b>	: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>NTIC</b>	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

<b>OMC</b>	: Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PACITR</b>	: Programme d'Actions Communautaire des Infrastructures et du Transport Routiers
<b>PDMF</b>	: Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA
<b>PER</b>	: Programme Economique Régional
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PIC</b>	: Politique Industrielles Commune
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRMN</b>	: Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'Industrie des Etats Membres de l'UEMOA
<b>PROPARCO</b>	: Société de Promotion et de Participation pour la Coopération Economique
<b>SFI</b>	: Société Financière Internationale
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>WAPP</b>	: West African Power Pool (Système d'échanges d'Energie Electrique Ouest Africain)
<b>WEO</b>	: World Economic Outlook

## TABLEAU SYNOPTIQUE SUR LA BOAD ET LES FINANCEMENTS MIS EN PLACE EN 2008

<b>Date de création</b>	14 Novembre 1973 ; démarrage des activités opérationnelles en 1976.																								
<b>Actionnaires</b>	- Etats membres de l'UEMOA: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo. - BCEAO - 7 Actionnaires non régionaux : la BAD, la BEI, la France, la Belgique, l'Allemagne, EXIM BANK de l'Inde et la République Populaire de Chine.																								
<b>Mission</b>	Promouvoir le développement équilibré des Etats membres et l'intégration régionale																								
<b>Capital autorisé au 31 décembre 2008</b>	700 milliards FCFA																								
<b>Capital souscrit au 31/12/2008</b>	676,1 milliards FCFA																								
<b>Total bilan au 31/12/2008</b>	1 195 milliards FCFA																								
<b>Effectif de la Banque au 31/12/2008</b>	247 agents																								
<b>Financements en 2008</b>	<p><b>24 opérations pour un total de 103,8 milliards FCFA, sous forme de :</b></p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Prêts directs</td> <td>:</td> <td>92,8 milliards FCFA, soit 89%</td> </tr> <tr> <td>Prêts indirects</td> <td>:</td> <td>6 milliards FCFA, soit 6%</td> </tr> <tr> <td>Participations</td> <td>:</td> <td>5 milliards FCFA, soit 5%</td> </tr> </table> <p><b>Répartition des financements au plan sectoriel :</b></p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Secteur non marchand</td> <td>:</td> <td>38,3 milliards FCFA soit 58% (14 opérations)</td> </tr> <tr> <td>Secteur public marchand</td> <td>:</td> <td>23,5 milliards FCFA soit 8% (2 opérations)</td> </tr> <tr> <td>Secteur privé</td> <td>:</td> <td>42,0 milliards FCFA soit 33% (8 opérations)</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;"><b>dont</b></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 40px;">Intégration</td> <td>:</td> <td>38,5 milliards FCFA soit 37% (12 opérations)</td> </tr> </table>	Prêts directs	:	92,8 milliards FCFA, soit 89%	Prêts indirects	:	6 milliards FCFA, soit 6%	Participations	:	5 milliards FCFA, soit 5%	Secteur non marchand	:	38,3 milliards FCFA soit 58% (14 opérations)	Secteur public marchand	:	23,5 milliards FCFA soit 8% (2 opérations)	Secteur privé	:	42,0 milliards FCFA soit 33% (8 opérations)	<b>dont</b>			Intégration	:	38,5 milliards FCFA soit 37% (12 opérations)
Prêts directs	:	92,8 milliards FCFA, soit 89%																							
Prêts indirects	:	6 milliards FCFA, soit 6%																							
Participations	:	5 milliards FCFA, soit 5%																							
Secteur non marchand	:	38,3 milliards FCFA soit 58% (14 opérations)																							
Secteur public marchand	:	23,5 milliards FCFA soit 8% (2 opérations)																							
Secteur privé	:	42,0 milliards FCFA soit 33% (8 opérations)																							
<b>dont</b>																									
Intégration	:	38,5 milliards FCFA soit 37% (12 opérations)																							
<b>Approbations cumulées, 1976 - 2008</b>	<b>1 205,3 milliards FCFA pour 475 opérations</b>																								

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2008

---

**17 janvier**

### **Nomination du nouveau Président de la BOAD**

La 12<sup>ème</sup> session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, tenue le 17 janvier 2008, a nommé M. Abdoulaye BIO-TCHANE en qualité de Président de la BOAD. L'intérim de la présidence de l'institution a été assuré par le Vice Président, M. Issa COULIBALY, au cours des deux dernières années.

Précédemment Directeur du Département Afrique du FMI, M. Abdoulaye BIO-TCHANE a pris service le 02 avril.

**23 avril**

### **Réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UEMOA consacrée à l'examen de la situation de l'inflation dans les Etats membres de l'Union et de mesures pour faire face à la hausse des prix**

Dans le cadre de la recherche de solutions à la crise alimentaire apparue dans l'UEMOA, une réunion extraordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue le 23 avril 2008 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Au titre de la contribution attendue de la BOAD, le Conseil a autorisé la Banque à réaliser un programme spécial d'émissions de titres d'emprunt sur le marché régional des capitaux, pour un montant de 100 milliards FCFA.

Les ressources attendues du programme, dont les titres sont admissibles en représentation des réserves obligatoires auprès de la Banque Centrale, seront exclusivement utilisées pour le financement de projets visant un renforcement de la production vivrière

dans les pays de l'Union.

**23 mai**

### **Entrée de la BOAD dans le capital de PROPARCO**

La BOAD est entrée dans le capital de PROPARCO, la filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé. La participation a été prise à hauteur de l'équivalent en euro de 2,5 milliards FCFA. Elle contribuera notamment à renforcer le partenariat stratégique de la BOAD avec le Groupe de l'AFD.

**21 juillet**

### **Souscription de la BAD à l'augmentation du capital de la BOAD et signature d'un accord d'assistance financière**

La BAD a souscrit à l'augmentation du capital de la BOAD décidée en 2004, à hauteur de 2 milliards FCFA. En outre, elle a accordé à la Banque une ligne de crédit de 40 millions d'euros destinée au financement de projets du secteur privé. Enfin, un appui institutionnel d'un montant d'environ 396,2 millions FCFA a été apporté à la BOAD.

**30 septembre**

### **Fin du mandat du Vice Président de la BOAD**

Le mandat de M. Issa COULIBALY en qualité de Vice Président de la BOAD a pris fin le 30 septembre 2008.

**13-14 novembre**

### **Commémoration du 35<sup>ème</sup> anniversaire de la BOAD et cérémonie d'installation officielle du nouveau Président de la Banque**

La BOAD a commémoré son 35<sup>ème</sup> anniversaire. Une journée porte ouverte a été organisée en vue de mieux faire connaître la Banque au grand public.

En marge, un forum s'est tenu sur le thème : « Les Etats membres de l'UEMOA face aux défis du développement ». Les échanges ont porté sur l'agriculture, l'énergie et le changement climatique.

A l'occasion de cette commémoration, le Président de la BOAD a été officiellement installé dans ses fonctions par M. Charles Koffi DIBY, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union, en présence de leurs excellences Messieurs Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président de la République Togolaise et Thomas Boni YAYI, Président de la République du Bénin.

#### **24 au 26 novembre**

#### **Changement climatique : organisation, par la BOAD, d'un atelier régional sur le marché Carbone**

Du 24 au 26 novembre 2008, s'est tenu au siège de la BOAD à Lomé, un atelier régional sur le cadre réglementaire, légal et institutionnel du marché du carbone. Cet atelier se situe dans la perspective

d'un accès des pays de l'Union au marché du carbone, à travers l'élaboration d'une stratégie régionale.

#### **19 décembre**

#### **Approbation du Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD par le Conseil des Ministres de l'Union et proposition de création d'un fonds concessionnel pour l'énergie**

Au cours de sa session du 19 décembre 2008, le Conseil des Ministres de l'Union a approuvé le Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD. La vision est de faire de la BOAD, à l'horizon 2020, « *une banque de développement forte et de référence mondiale dans le marché commun régional* ».

En outre, les délibérations du Conseil des Ministres ont été favorables à la création d'un fonds concessionnel pour le développement de l'énergie dans l'UEMOA. Ce fonds serait géré par la BOAD et bénéficierait d'une dotation globale de 500 milliards FCFA dont 250 milliards FCFA de ressources internes à l'UEMOA.



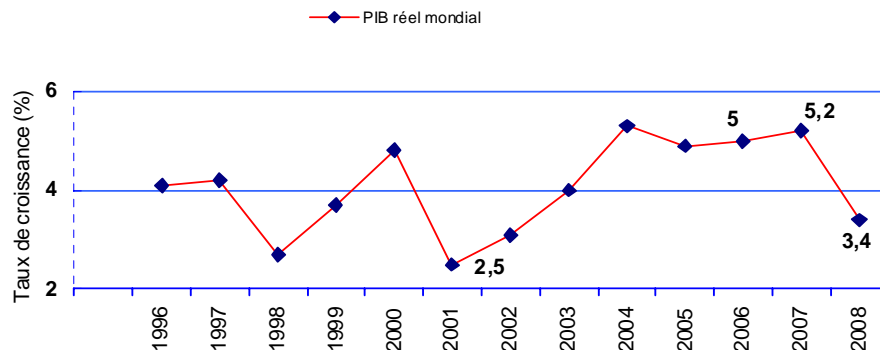
# I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

## I.1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale a été mise à rudes épreuves au cours de l'année 2008, avec une crise alimentaire, une crise énergétique et une crise financière et économique particulièrement sévère.

La croissance économique dans le monde a considérablement ralenti avec un taux de 3,4% en 2008 contre 5,2% en 2007 (Graphique 1). Ce ralentissement tire sa source du repli de l'activité dans les pays industrialisés et dans une moindre mesure des pays émergents.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance du PIB réel mondial de 1996 à 2008 (%)

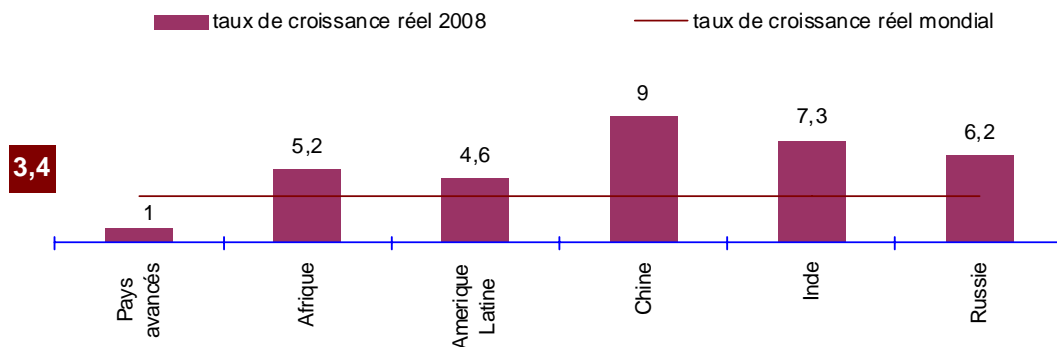


Source : données FMI (WEO 2009 et éditions précédentes).

En effet, la chute du taux de croissance de l'économie mondiale s'explique principalement par la baisse d'activité de l'économie américaine, en relation avec le déclin du secteur de l'immobilier. Les conséquences de la crise ont été, entre autres, le resserrement du crédit d'une part et la baisse de l'investissement, de la consommation et des importations, d'autre part. Dans la zone euro, le commerce extérieur, source de croissance, a subi les effets de la contraction des importations des partenaires commerciaux.

Par ailleurs, les principaux pays émergents ont également enregistré un ralentissement de leurs activités, avec toutefois des rythmes de croissance assez importants, notamment en Chine et en Inde où ils s'établissent respectivement à 9,0% et 7,3% (graphique 2).

Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel dans quelques régions et pays du monde en 2008 (%)



Source : données FMI (WEO 2009).

S'agissant du niveau général des prix, des tensions inflationnistes sont apparues dans toutes les régions du monde, en relation avec la hausse record des cours des produits agricoles et du pétrole.

Dans ce contexte international particulier, le commerce mondial a légèrement ralenti au rythme de 4,5% en 2008 contre 5,5% en 2007. Ce fléchissement des échanges dû à la contraction de la demande intérieure des principaux pays développés, a été atténué par les performances relatives des pays en développement et des pays émergents.

Sur les marchés financiers et boursiers, la crise financière mondiale a entraîné un effondrement, marqué par le dépôt de bilans de plusieurs grands établissements financiers et la chute des indices boursiers des plus grandes places financières du monde. Sur l'année 2008, les indices boursiers dans les pays industrialisés et émergents se sont effondrés en moyenne de 40% à 60%.

Au niveau de la politique monétaire, les banques centrales ont réagi face à la crise financière en réduisant leurs taux directeurs et en intervenant parfois sur le marché des titres, en vue de relancer la consommation et l'investissement.

Sur le marché des changes, en relation avec les mauvaises perspectives économiques et financières, le dollar américain s'est déprécié vis-à-vis des autres monnaies, notamment l'euro. Toutefois, la devise européenne elle-même a enregistré une certaine dépréciation de sa valeur à partir du mois d'août 2008, en raison de la baisse des taux d'intérêt dans la zone euro.

L'Afrique n'est pas restée en marge de cette décélération de l'activité, même si elle a quelque peu été épargnée du fait de sa faible intégration relative à l'économie mondiale. Ainsi, après les bonnes performances des dernières années, l'économie africaine a connu un ralentissement en 2008 avec un taux de croissance de 5,2% contre 6,2% en 2007. Dans la zone subsaharienne, le taux de croissance économique a été de 5,4% en 2008 contre 6,9% en 2007.

La résistance relative de l'économie africaine face à la crise mondiale s'est faite grâce à la combinaison de facteurs externes et internes. Les facteurs externes ont été majoritairement liés à l'envolée des cours du pétrole et de quelques autres matières premières du continent. Au plan interne, les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un taux de croissance du PIB réel de 8,1%. Quant aux pays importateurs de pétrole, avec une croissance modeste estimée à 4,8%, ils ont bénéficié de la hausse des investissements directs étrangers, notamment dans les infrastructures et les télécommunications.

**Tableau 1** : Taux de croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne de 2004 à 2008 (%)

Années	Pays exportateurs de pétrole	Pays non exportateurs de pétrole	Afrique subsaharienne
2004	11,2	5,1	7,0
2005	7,8	5,6	6,2
2006	7,5	5,8	6,3
2007	8,9	5,7	6,9
2008	8,1	4,8	5,4

Source : Perspectives Economiques Régionales du FMI, Octobre 2008 ; Perspectives Economiques Mondiales du FMI, janvier 2009.

Sur le plan social, la crise alimentaire a entraîné une détérioration du pouvoir d'achat des populations avec la hausse des prix des produits de première nécessité. En outre, la crise financière a entraîné une aggravation du chômage et une baisse concomitante des transferts d'argent des

ressortissants de la diaspora en direction des pays africains. L'Afrique n'a donc pas été totalement épargnée, elle qui faisait déjà face à un chômage endémique de sa jeunesse.

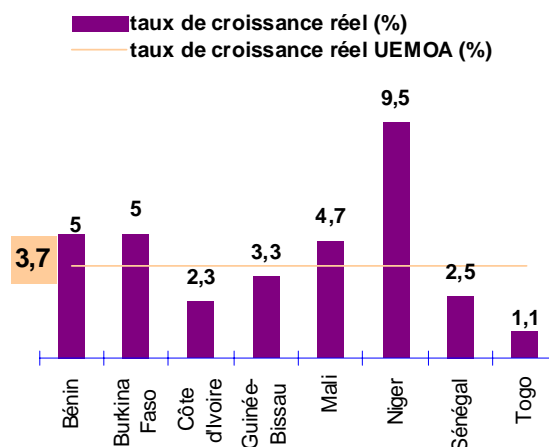
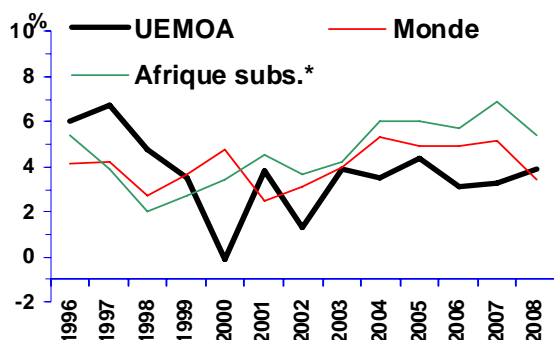
## I.2. CONTEXTE ECONOMIQUE DANS L'UEMOA

En dépit du contexte international particulièrement difficile, tous les pays de l'UEMOA ont enregistré un taux de croissance positif en 2008. Ainsi, le taux de croissance de l'Union s'est établi en moyenne à 3,7% en 2008 contre 3,3% en 2007. Du côté de l'offre, le dynamisme provient particulièrement du secteur primaire grâce à de meilleures conditions climatiques, de la branche des BTP, en rapport avec l'accroissement des investissements dans les infrastructures et du secteur tertiaire, notamment avec l'expansion de la branche des télécommunications. Du côté de la demande, la consommation finale et l'investissement sont les principales sources de la croissance de l'Union.

**Graphique 3 :** Evolutions comparées des taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA, le monde et en Afrique subsaharienne depuis 1996 (%)

**Graphique 4 :** Taux de croissance du PIB réel dans les pays de l'UEMOA en 2008

\* Afrique Subs. : Afrique subsaharienne



Sources : World Economic Outlook (WEO), FMI, janvier 2009 et éditions antérieures ; Rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale (Commission de l'UEMOA) de décembre 2008 et éditions antérieures.

**Tableau 2 :** Taux de croissance du PIB de l'UEMOA de 1998 à 2008

Pays	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Bénin	4,0	5,3	4,9	6,2	4,4	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0
Burkina Faso	8,5	3,7	1,6	6,6	4,7	8,0	4,6	7,1	6,4	4,5	5,0
Côte d'Ivoire	5,4	1,6	-2,3	0,1	-1,6	-1,7	1,6	1,8	1,2	1,5	2,3
Guinée Bissau	-28,2	7,6	7,5	0,2	-7,1	0,6	3,2	3,8	1,8	2,7	3,3
Mali	8,1	5,7	-3,3	11,9	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	4,7
Niger	10,7	1,4	-2,8	7,4	5,3	7,6	-0,8	7,2	4,8	3,3	9,5
Sénégal	5,4	4,6	5,1	4,6	0,7	6,7	5,8	5,3	2,1	4,8	2,5
Togo	-2,2	3,0	-0,9	-2,3	-0,2	4,8	2,5	1,3	1,9	1,9	1,1
<b>UEMOA</b>	<b>4,8</b>	<b>3,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,8</b>	<b>1,3</b>	<b>3,9</b>	<b>3,5</b>	<b>4,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,7</b>

Sources : Rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale (Commission de l'UEMOA) de décembre 2008 et éditions antérieures.

\* Estimations

Malgré la hausse des prix, qui a quelque peu freiné la consommation dans certains pays, la majorité des Etats de l'Union a enregistré une augmentation sensible de la consommation finale en relation avec la consommation publique, sous l'effet de la hausse des dépenses publiques.

Les investissements dans la zone ont considérablement augmenté, tant au niveau public que privé. Les investissements ont concerné les infrastructures, avec une orientation plus marquée des investissements privés vers les secteurs des mines, de l'énergie et des télécommunications.

### **I.2.1. L'INFLATION**

Réputée comme étant une zone de faible inflation, la zone UEMOA a subi en 2008 les effets de la crise alimentaire avec une hausse importante des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 7,4% contre 2,4% en 2007, en dépit des mesures fiscales prises par les Etats membres pour amoindrir l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires. Ces mesures concernent essentiellement la suspension de la perception des droits de douane et de la TVA sur les produits de grande consommation ainsi que la mise à la disposition des populations de certaines céréales à des prix sociaux.

### **I.2.2. LA PRODUCTION AGRICOLE**

Les récoltes de la campagne agricole 2008/2009 ont été bonnes dans pratiquement tous les Etats membres de l'Union, grâce à une excellente pluviométrie. La production céréalière s'est accrue, notamment celle du mil et du sorgho. Les principales cultures d'exportation ont enregistré des évolutions différenciées. Ainsi, la production de coton s'est relevée en 2008 après une chute en 2007. De même, la production de cacao a progressé de 6% et celle de l'arachide a pratiquement doublé au Sénégal sous l'impulsion de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA). Par contre, la production de café a fortement baissé (-53,2%) en rapport avec le manque d'entretien des plantations et l'arrivée précoce des pluies qui n'a pas coïncidé avec la floraison des plants.

### **I.2.3. LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Au cours des huit premiers mois de l'année 2008, l'activité industrielle dans l'Union a régressé de 5%. Cette baisse est imputable aux industries manufacturières, notamment celles du textile (-24,6%), des produits chimiques (-10,7%) et des produits pétroliers (-3,4%). L'activité du commerce de détail a connu une hausse sur la même période, avec une progression de son indice de 9,5% contre 7,5% en 2007. Cette tendance à la hausse est constatée dans quasiment tous les commerces.

### **I.2.4. L'EVOLUTION DES COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION**

En 2008, l'évolution des cours internationaux des matières premières a été orientée à la hausse pour la quasi-totalité des produits exportés par les pays membres de l'Union. Le café, le cacao, l'huile d'arachide et de palme ont particulièrement progressé. Il en est de même de l'or, du pétrole et de l'uranium.

En effet, les cours du cacao, du café et du coton ont progressé respectivement de 37,8%, 26,8% et 18%. Suivant la même tendance, les cours de l'huile d'arachide et de palme ont également connu une hausse, en se situant à 68% et à 29,5%, en raison d'une offre insuffisante sur le marché. Enfin, les minéraux ont connu la plus forte progression, en particulier avec l'accroissement du cours de l'uranium de 106,7% en 2008.

### **I.2.5. LES FINANCES PUBLIQUES**

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une aggravation du déficit global hors dons en rapport avec une progression importante des dépenses.

Les recettes budgétaires ont progressé de 10,7% pour représenter 18,4% du PIB contre 18,3% en 2007, sous l'impulsion de l'augmentation des recettes fiscales. L'accroissement des recettes fiscales, dans tous les Etats membres, résulte des efforts de recouvrement déployés par les régies financières, suite à la mise en œuvre des mesures de renforcement de leurs performances.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,4%. Cette progression a été portée essentiellement par les dépenses courantes, en hausse de 15,1%, sous l'effet de l'accroissement des dépenses de transferts et subventions, des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale en liaison avec la mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets de la vie chère, prises par les Etats membres.

### **I.2.6. LA BALANCE DES PAIEMENTS ET L'ENDETTEMENT EXTERIEUR**

Les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un excédent global de - 84,2 milliards FCFA contre 689,6 milliards FCFA en 2007. Cette évolution serait induite par la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières et du solde des transactions courantes. Le déficit de la balance commerciale devrait s'aggraver de 34,9 milliards FCFA comparé à 2007, en liaison avec une hausse des importations plus forte que celle des exportations.

La situation de la dette publique s'est améliorée en 2008. L'encours est estimé à 11 962,5 milliards FCFA, soit 39,5% du PIB contre 45,2% à fin décembre 2007. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal). En Côte d'Ivoire, cette amélioration proviendrait des annulations et des remboursements obtenus ou effectués par le pays vis-à-vis de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD). En outre, le gouvernement ivoirien, au titre de la dette intérieure, a remboursé aux opérateurs économiques une somme de 100 milliards FCFA. Au Togo, la

baisse de la dette est en relation avec le bénéfice du réaménagement de la dette extérieure opéré par les créanciers du Club de Paris, en juin 2008.

### I.3. CONTEXTE SOCIAL DANS L'UEMOA

Le contexte social dans l'UEMOA a été marqué en 2008 par des manifestations dans certains Etats membres, suite aux effets de la flambée des prix des denrées alimentaires, qui a induit une baisse du pouvoir d'achat des populations. A la faveur d'un dialogue continu avec les couches socioprofessionnelles et de la mise en œuvre de mesures exceptionnelles d'atténuation du coût de la vie, par les Etats membres, le climat social s'est progressivement stabilisé.

En matière de développement, les acquis obtenus grâce aux politiques économiques et sociales mises en œuvre par les Etats depuis quelques années restent très précaires. La croissance économique de la zone demeure encore assez faible avec un taux de 3,9% en 2008 inférieur à 7% requis, jusqu'en 2015, pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Selon les derniers chiffres disponibles sur le développement humain, les Etats membres de l'UEMOA sont toujours mal classés et se trouvent parmi les pays ayant un faible indice de développement humain. Néanmoins, il est noté une légère amélioration de l'indice dans la plupart des pays de l'Union (Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution de l'IDH dans les pays de l'UEMOA entre 1995 et 2006

Pays	1995	2000	2005	2006
Bénin	0,403	0,424	0,437	0,459
Burkina Faso	0,337	0,353	0,370	0,372
Côte d'Ivoire	0,436	0,432	0,432	0,431
Guinée-Bissau	0,350	0,365	0,374	0,383
Mali	0,321	0,352	0,380	0,391
Niger	0,296	0,321	0,374	0,370
Sénégal	0,449	0,473	0,499	0,502
Togo	0,514	0,521	0,512	0,479

Source : Rapport du PNUD sur le développement humain 2008/2009

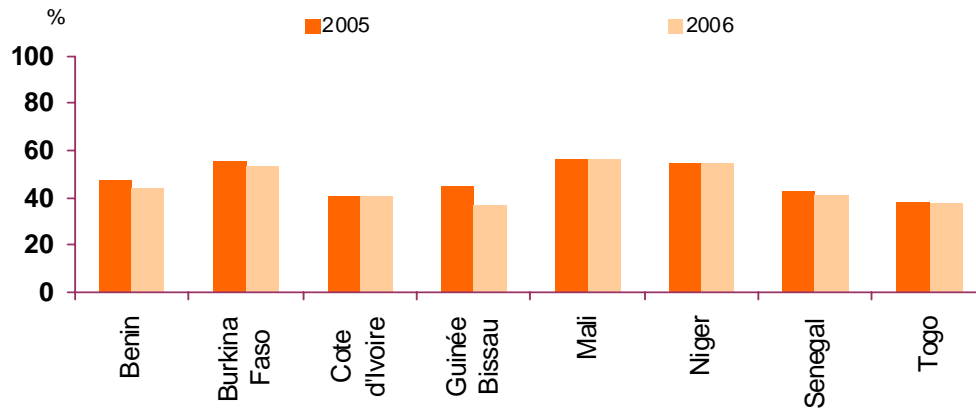
Ainsi, la pauvreté humaine a légèrement reculé dans certains Etats de l'Union (Graphique 5). En effet, au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée Bissau, au Sénégal et au Togo, l'indicateur composite (IPH-1)<sup>1</sup> s'est amélioré. Cette évolution traduit un progrès global, au niveau des trois dimensions du développement humain à savoir, la santé-longévité, l'instruction et le niveau de vie décent.

Cependant, la crise alimentaire apparue au cours de l'année 2008 a entraîné une dégradation des conditions de vie des populations.

<sup>1</sup> Indicateur de Pauvreté Humaine pour les pays en développement.

Au total, en dépit des progrès enregistrés, les conditions de vie demeurent globalement précaires, avec des difficultés d'accès aux services sociaux de base, à savoir l'eau potable, l'électricité, les infrastructures sanitaires, l'assainissement et l'éducation.

Graphique 5 : Evolution de l'indicateur de pauvreté humaine dans les Etats de l'UEMOA (%)



Source : Rapport du PNUD sur le développement humain 2008/2009.

Dans ces conditions, les Etats membres de l'UEMOA devront intensifier leurs efforts dans la mise en œuvre de réformes structurelles et sectorielles porteuses de croissance économique et de progrès pour les populations.

C'est dans ce contexte que la BOAD, institution spécialisée de financement des économies de l'Union, a poursuivi son action de soutien aux Etats membres, dans leurs efforts de création de conditions favorables à une croissance économique soutenue et durable, indispensable à une réduction significative de la pauvreté dans l'espace UEMOA.



## II. OPERATIONS DE FINANCEMENT

### II.1. FINANCEMENT DE PROJETS

#### II.1.1. VOLUME GLOBAL DES FINANCEMENTS EN 2008

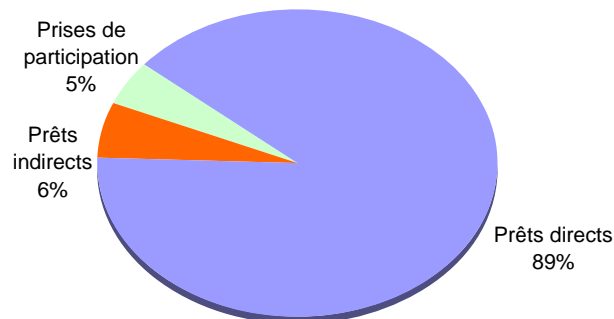
L'assistance financière de la BOAD en faveur des économies de l'UEMOA s'est maintenue à un niveau élevé, atteignant 103,8 milliards FCFA pour 24 projets en 2008 (cf. annexe 4), soit une progression de 2,75 % par rapport aux réalisations de 2007.

Le volume des **prêts directs** s'élève à 92,8 milliards FCFA, soit 89% des approbations de l'année 2008. Ce montant a contribué à la réalisation de projets de développement agricole et rural, de réhabilitation d'infrastructures routières et de renforcement de la capacité productive d'entreprises publiques et privées.

Les **prêts indirects** ont été octroyés à hauteur de 6 milliards FCFA en 2008, soit 6% du montant des approbations de l'exercice. Ils ont servi au refinancement de deux institutions financières nationales dans le but de promouvoir des investissements dans le secteur privé de l'Union.

Les **prises de participation** ont été d'un montant de 5 milliards FCFA, portant ainsi les participations cumulées à 26,1 milliards FCFA au 31 décembre 2008.

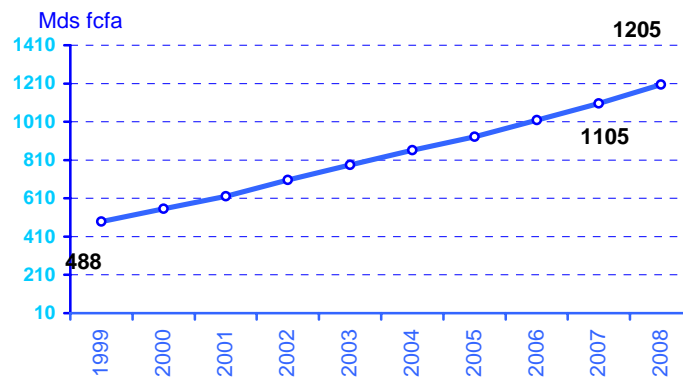
Graphique 6 : Répartition des approbations en 2008



Source : BOAD.

Ces approbations portent le cumul des engagements nets de la Banque, au 31 décembre 2008, à 1 205,3 milliards FCFA pour 475 opérations, dont 1 179,2 milliards FCFA octroyés au titre des prêts, soit 98% du montant cumulé.

Graphique 7 : Evolution des engagements nets cumulés de la BOAD de 1999 à 2008 (Mds : milliards)



Source : BOAD.

## II.1.2. ORIENTATION SECTORIELLE DES FINANCEMENTS EN 2008

Les approbations de financements en 2008 se répartissent à hauteur de 38,3 milliards FCFA au titre du secteur non marchand et 65,5 milliards FCFA au profit du secteur marchand.

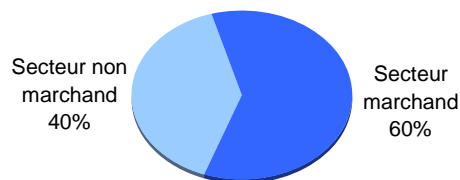
Tableau 4 : Répartition sectorielle des approbations en 2008

	Approbations (Millions FCFA)	Nombre d'opérations	% Approbations
<b>secteur non marchand (a)</b>	<b>38 300</b>	<b>14</b>	<b>37%</b>
<b>Secteur marchand (b = i + ii)</b>	<b>65 500</b>	<b>10</b>	<b>63%</b>
privé (i)	42 000	8	40%
public marchand (ii)	23 500	2	23%
<b>Total (a+b)</b>	<b>103 800</b>	<b>24</b>	<b>100%</b>
Dont			
Intégration	38 550	12	37%

Source : BOAD.

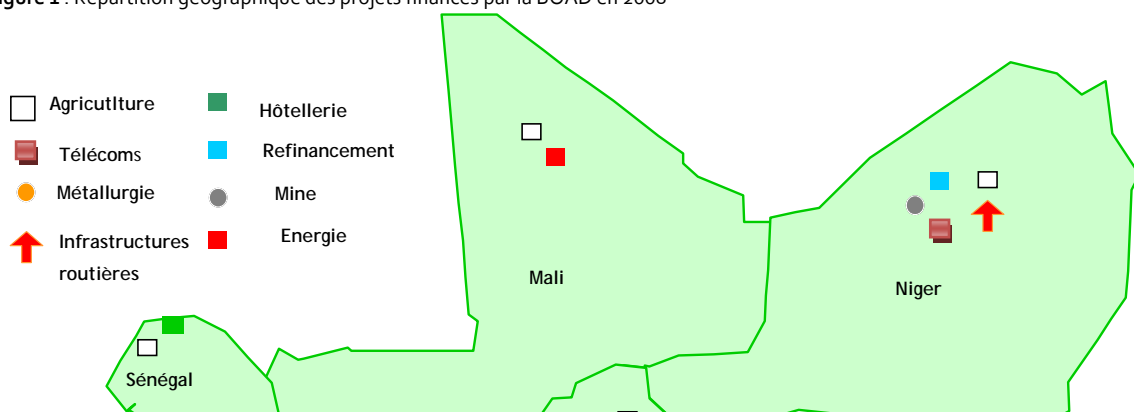
Au 31 décembre 2008, les engagements nets cumulés de la Banque se répartissent à raison de 483,1 milliards FCFA pour le secteur non marchand, et 722,2 milliards FCFA pour le secteur marchand (cf. annexe 10).

Graphique 8 : Répartition sectorielle des engagements nets cumulés au 31.12.2008 (%)



Source : BOAD.

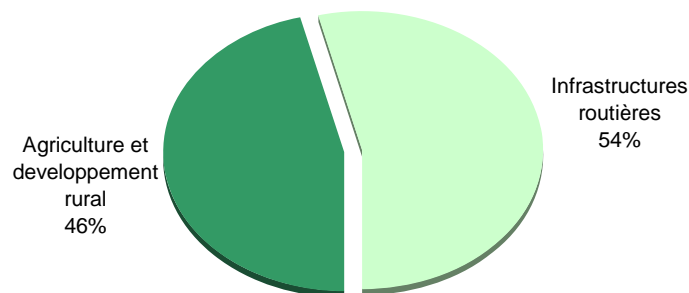
Figure 1 : Répartition géographique des projets financés par la BOAD en 2008



## A. SECTEUR NON MARCHAND

Les financements du secteur non marchand en 2008 sont allés à la promotion de l'agriculture et du monde rural (46%) ainsi qu'au soutien aux efforts de renforcement des infrastructures de transport (54%).

Graphique 9 : Répartition des approbations dans le secteur non marchand en 2008 (%)



Source : BOAD.

### A.1. Promotion de l'agriculture et du monde rural

En 2008, la BOAD a consacré un montant de 20 milliards FCFA à la promotion de l'agriculture et du monde rural, soit 19,7 % des approbations de l'année.

A cet égard, dans un contexte de crise alimentaire mondiale, la BOAD a apporté un appui d'un montant global de 13,3 milliards de FCFA pour accompagner les Etats membres de l'UEMOA dans leurs efforts de lutte contre la vie chère.

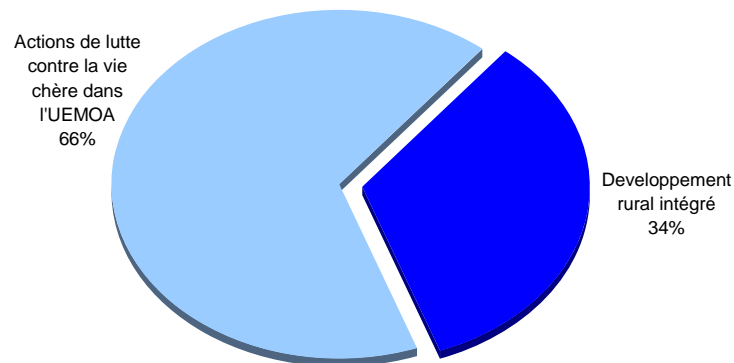
Par pays, les programmes nationaux de sécurité alimentaire ayant bénéficié du soutien de la BOAD sont ceux-ci-après :

- Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire du Bénin ;
- Programme de sécurité alimentaire du Burkina Faso ;
- Programme d'urgence 2008 de la Côte d'Ivoire ;

- Programme de sécurité alimentaire de la Guinée-Bissau ;
- Plan national de réponses aux difficultés alimentaires 2008 du Mali ;
- Programme d'urgence pour la sécurité alimentaire du Niger ;
- Programme national d'autosuffisance en riz du Sénégal ;
- Programme de sécurité alimentaire du Togo.

En outre, la Banque a octroyé des concours pour 6,7 milliards FCFA dans le cadre de la réalisation de programmes de développement rural intégré. Ainsi, elle a participé au financement du Programme intégré de développement rural de la région de Kidal au Mali et à celui du projet de construction du barrage de Samendeni au Burkina Faso. Ses actions visent l'intensification et la diversification de la production agro-pastorale, ainsi que la réalisation d'infrastructures socio-économiques de base notamment des infrastructures de désenclavement, des équipements pastoraux.

**Graphique 10** : Répartition des engagements en faveur de la promotion de l'agriculture et du monde rural (%)



Source : BOAD.

## **A.2. Soutien aux efforts de renforcement des infrastructures de transport**

Au cours de l'exercice 2008, la BOAD a financé 4 projets d'infrastructures routières et d'assainissement pour un montant global de 18,28 milliards FCFA, soit 17,4 % des approbations annuelles. Il s'agit des projets suivants :

- projet de pavage et d'assainissement de la ville d'Abomey au Bénin ;
- projet d'aménagement de la route Madaoua-Bouza-Tahoua au Niger ;
- projet d'aménagement et de bitumage de la route Dapaong-Ponio-Frontière du Burkina au Togo ;
- projet de reconstruction de la route Aflao-Hillancondji-frontière du Bénin en République Togolaise.

Le projet de pavage et d'assainissement de la ville d'Abomey au Bénin permettra le pavage et l'assainissement de 14 512 mètres linéaires de rues et la construction de caniveaux de drainage des eaux pluviales le long de ces rues. Il contribuera à améliorer l'environnement urbain et la situation sanitaire des zones concernées par le projet, de même que la

circulation dans la ville d'Abomey. Par ailleurs, ce projet renforcera la capacité de la commune d'Abomey en matière de gestion des infrastructures urbaines, par la formation des agents à l'entretien des infrastructures et à la gestion des ordures ménagères.

Le projet d'aménagement de la route Madaoua-Bouza-Tahoua au Niger permettra l'aménagement en terre moderne d'un tronçon de 92 km de route, sur une plate-forme de 9 mètres. Il contribuera à améliorer le réseau routier et les conditions de vie des populations de la zone, par la création d'une liaison routière permanente et de nouvelles activités économiques.

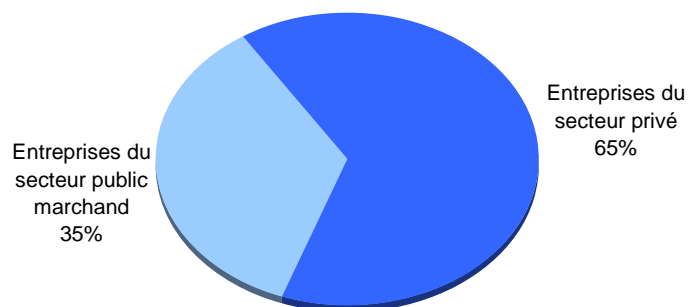
Le projet d'aménagement et de bitumage de la route Dapaong-Ponio-Frontière du Burkina au Togo permettra de réaliser une route bitumée sur 38 km. Il contribuera au désenclavement de la région Nord-Est du Togo et facilitera ainsi les échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous régional.

Enfin, le projet de reconstruction relatif à la route Aflao – Hilacondji - frontière du Bénin, qui porte sur un tronçon long de 9,2 km, permettra d'améliorer la fluidité de la circulation routière et d'accroître les échanges commerciaux sur le corridor Abidjan – Accra – Lomé – Cotonou - Lagos.

## **B. SECTEUR MARCHAND**

Les financements du secteur marchand ont soutenu des entreprises publiques marchandes (35%) et des entreprises privées (65%).

**Graphique 11** : Répartition des approbations dans le secteur marchand en 2008 (%)



Source : BOAD.

### **B.1. Entreprises du secteur public marchand**

Le secteur public marchand a bénéficié de 23,5 milliards FCFA soit 22,6% des approbations de la BOAD en 2008. Ce financement a été octroyé à la Société d'Énergie du Mali (EDM-SA), pour la réalisation de deux (02) opérations de transport et de distribution d'énergie.

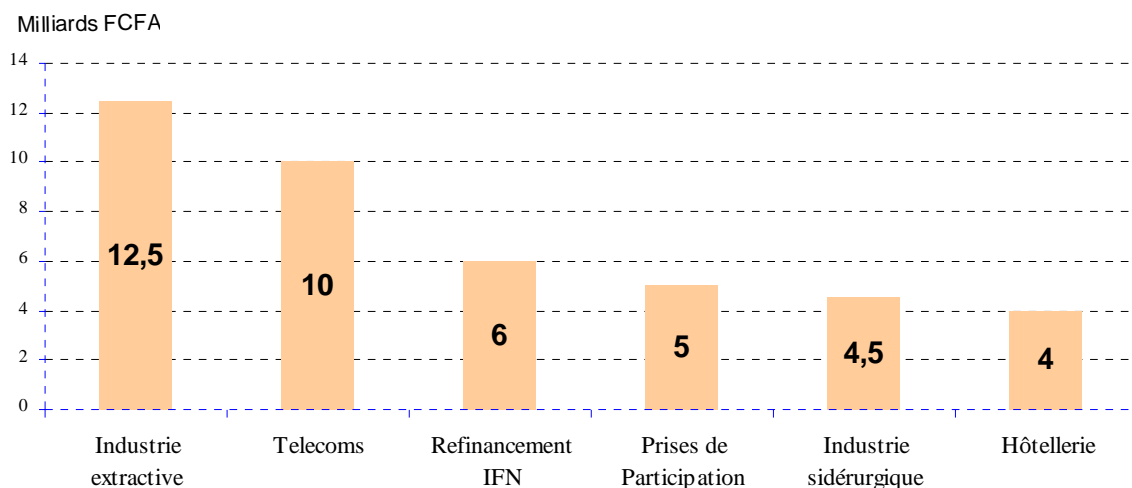
La première opération, d'un montant de 11 milliards FCFA, contribuera au financement de la construction d'un centre national de dispatching à Bamako et d'une ligne électrique de 63 kV, longue de 107 km, entre les villes de Sikasso et de Niono. Elle contribuera également au renouvellement et à l'extension du réseau de distribution de la ville de Niono. L'objectif global est d'assurer la fourniture, en continu et à moindre coût, d'une meilleure qualité de service d'énergie électrique, dans les centres interconnectés du Mali en général, et dans les villes de Niono et Markala en particulier.

La deuxième opération, d'un montant de 12,5 milliards FCFA, vise la construction d'une ligne d'interconnexion électrique de 225 kV et d'un poste de transformation. La ligne d'interconnexion est d'une longueur de 519 km et s'étend de Ferkessédougou en Côte d'Ivoire à Ségou au Mali. Elle a pour objet l'accroissement de l'offre ainsi que le renforcement de la sécurité d'approvisionnement en énergie électrique au Mali. Le projet permettra, par ailleurs, de réduire de 48 % le coût de l'énergie thermique livrée au réseau interconnecté en 2011, en passant d'une moyenne de 86 FCFA/kWh à celle de 45 FCFA/kWh.

## B.2. Entreprises du secteur privé

La BOAD a appuyé le secteur privé avec 42 milliards FCFA pour la mise en œuvre de huit (08) projets, ce qui représente environ 43% de ses approbations de l'exercice. Les interventions ont concerné l'industrie extractive (30%), les télécommunications (24%), le refinancement d'institutions financières nationales (14%), les prises de participation (12%), l'industrie sidérurgique (11%) et l'hôtellerie (10%).

Graphique 12 : Répartition des approbations de financements en faveur du secteur privé en 2008



Source : BOAD.

### ▣ Industrie extractive

L'industrie extractive a bénéficié d'un financement de 12,5 milliards FCFA. Le projet de renouvellement des capacités d'extraction et de production d'uranium de la Compagnie Minière d'Akouta (COMINAK) au Niger contribuera à la réhabilitation et la fiabilisation des capacités de production de minerai de ladite entreprise.

### ❑ Télécommunications

La Banque a participé au renforcement des infrastructures de télécommunication de la société Orange Niger. Son intervention, d'un montant de 10 milliards FCFA en faveur de la construction de réseaux de téléphonie cellulaire GSM et de l'accès Internet sans fil, permettra d'élargir l'accès des populations aux technologies de la communication et de l'information.

### ❑ Refinancement d'institutions financières nationales

Dans le cadre de la contribution au renforcement des ressources stables des institutions financières nationales (IFN) des pays de l'UEMOA, la BOAD a octroyé un total de 6 milliards FCFA à Burkina Faso (Burkina Faso) et Ecobank Niger. L'objectif visé est d'accroître leurs activités de financement à moyen terme de projets d'investissement productifs promus par les PME/PMI.

### ❑ Industrie sidérurgique

La BOAD a approuvé, au cours de l'année, un montant de 4,5 milliards FCFA pour soutenir l'implantation, en Côte d'Ivoire, d'une aciérie devant produire localement, une gamme de produits sidérurgiques, substituables aux importations. A travers cette intervention en faveur de la société « Les Aciéries de Côte d'Ivoire », la Banque soutiendra indirectement le secteur des BTP marqué par une forte croissance due à la construction de bâtiments par les particuliers, la multiplication de programmes immobiliers et la relance de grands chantiers d'Etats membres de l'UEMOA qui s'inscrivent dans le cadre de programmes d'urbanisation et d'amélioration des infrastructures de transport.

### ❑ Hôtellerie

En vue de promouvoir le tourisme et accroître l'offre des réceptifs hôteliers de l'Union, la BOAD a, au cours de l'exercice, octroyé un concours de 4 milliards FCFA à la société « Concorde » en vue de participer au financement de la construction d'un complexe hôtelier de 125 chambres au Sénégal. La Banque apporte ainsi un nouveau soutien aux opérateurs économiques de l'industrie touristique en vue de la diversification de l'offre hôtelière de standing.

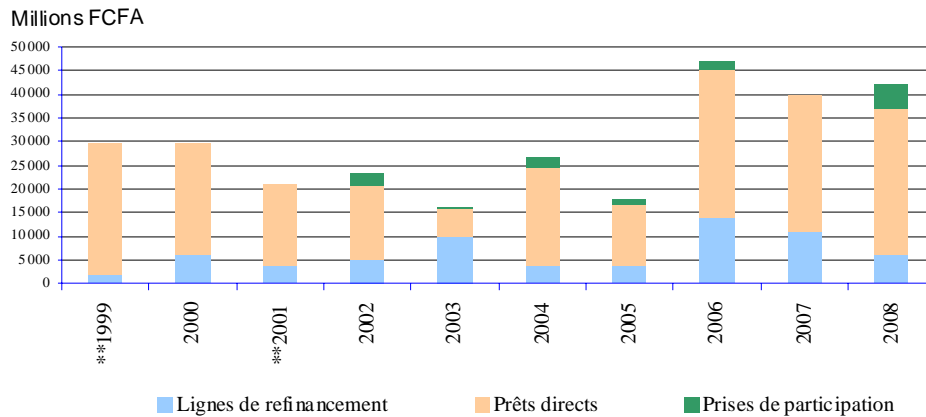
### ❑ Prises de participation

La BOAD a souscrit à hauteur de l'équivalent en euro de 2,5 milliards FCFA (3,8 millions d'euro) au capital social de PROPARCO, en vue de renforcer sa coopération stratégique avec le Groupe de l'AFD. La participation au capital de PROPARCO permettra également à la BOAD d'améliorer son intégration à un réseau de partenaires internationaux de premier plan, de bénéficier de la veille stratégique de PROPARCO et de mieux identifier des opportunités de cofinancement dans la zone UEMOA, en faveur du secteur privé.

En outre, la Banque a contribué au renforcement du capital du Fonds CAURIS CROISSANCE, à travers une prise de participation de 2,5 milliards FCFA. Par cette opération, la BOAD apporte son concours à cette société de capital-investissement qu'elle a promue en 2005, de concert avec d'autres partenaires, en vue de financer en fonds propres

des PME/PMI à fort potentiel de croissance et de rentabilité.

**Graphique 13** : Evolution des approbations de financements en faveur du secteur privé de 1999 à 2008 (%)



\*\*Aucune prise de participation n'a été effectuée

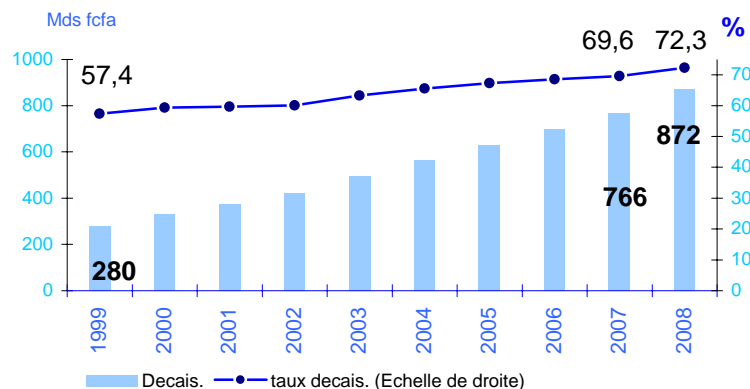
Source : BOAD.

## II.2. DECAISSEMENTS

Les décaissements effectués par la Banque, au titre de l'exercice 2008, ressortent à 100,45<sup>2</sup> milliards FCFA. Ils portent le cumul des décaissements à 871,8 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 72% contre 69,6% en 2007 (cf. annexe 11).

Ces niveaux de décaissement traduisent la bonne maturité des projets et une bonne qualité du suivi des projets financés par la Banque.

**Graphique 14** : Evolution des décaissements cumulés et du taux de décaissement de 1999 à 2008



Source : BOAD.

<sup>2</sup> Y compris les décaissement sur participation de 3,87 milliards FCFA.



### **II.3. FINANCEMENT D'ETUDES**

La Banque a financé en 2008 cinq (05) études dans le cadre de la préparation de projets d'investissement, pour un montant global de 1,28 milliard FCFA. Il s'agit des études relatives :

- à l'aménagement de la route des pêches et de ses bretelles d'accès au Bénin, pour un coût de 200 millions FCFA ;
- au développement intégré de la région du Ouassoulou au Mali, pour un montant de 227 millions FCFA ;
- à l'aménagement et au bitumage de la route Tiébissou-Didiévi-Bocanda en Côte d'Ivoire, pour 300 millions FCFA.
- à la réhabilitation et au renforcement de la route Kpalimé-Atakpamé au Togo, pour un coût de 300 millions FCFA ;
- à la réhabilitation de la route Sikasso – Zégoua, au Mali pour 253 millions FCFA.

Les interventions cumulées de la Banque dans ce domaine s'élèvent à 19,3 milliards FCFA pour 185 études réalisées (cf. annexe 9).

### **II.4. ASSISTANCE AUX ETATS**

Au cours de l'exercice 2008, environ 2,73 milliards FCFA ont été consacrés par la Banque à l'assistance aux Etats membres, sous forme d'assistance technique et de bonification de taux d'intérêt.

Au titre de l'assistance technique, les interventions de la Banque se sont élevées à 101 millions FCFA, et ont concerné différents domaines d'intérêt et de préoccupation pour les Etats membres de l'Union, notamment :

- la gestion environnementale et sociale dans la sous-région ;
- la mobilisation de ressources financières à travers l'organisation de tables rondes de bailleurs de fonds, de même que divers séminaires et rencontres sous-régionales. La Banque a ainsi apporté son soutien et participé aux tables rondes des bailleurs de fonds organisées par le Mali à Bamako (12 et 13 juin 2008) et par le Togo à Bruxelles (18 et 19 septembre 2008).

En matière de gestion environnementale et sociale, la Banque a poursuivi son action en faveur de la promotion d'un développement durable dans ses Etats membres. Les points d'application de cette action se rapportent notamment :

- à la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la réalisation d'une vingtaine de projets financés ou en cours d'étude dans les pays de l'UEMOA ;
- la formation, en mars et avril 2008, d'agents de bureaux d'études et d'entreprises des travaux publics de l'espace UEMOA, sur la réalisation d'études d'impact environnemental et social, à l'Institut International de l'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement de Ouagadougou,.

Au titre des bonifications de taux d'intérêt, la Banque a consenti en 2008, des allègements à hauteur de 2,63 milliards FCFA sur les conditions d'emprunt de 13 prêts octroyés aux Etats membres. D'un montant global de 38,3 milliards FCFA, les prêts bonifiés de l'exercice, ont concerné des projets d'infrastructures routières, d'assainissement, de développement rural, de même que des programmes d'urgence de sécurité alimentaire identifiés à la suite de la flambée des prix des produits alimentaires.

Les bonifications accordées ont permis aux Etats bénéficiaires de respecter leurs engagements en matière de concessionnalité des emprunts contractés, conformément aux accords signés avec les institutions de Bretton Woods.

### III. PROMOTION ET FINANCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE

La promotion et le financement de l'intégration demeurent des préoccupations majeures de la BOAD. En 2008, la Banque a ainsi concouru au financement de projets à caractère intégrateur. Elle s'est également impliquée dans la mise en œuvre d'importantes initiatives visant à accélérer le processus d'intégration économique. Lesdites initiatives concernent l'approfondissement du marché des capitaux, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, le renforcement des infrastructures d'énergie et la gestion de l'environnement.

#### III.1. FINANCEMENT DE PROJETS INTEGRATEURS

Les financements consentis en 2008, par la BOAD, pour promouvoir l'intégration régionale, s'établissent à 38,5 milliards FCFA pour douze (12) projets, soit 37% des approbations de l'année. Ces financements appuient principalement la réalisation de projets d'interconnexion de réseaux électriques et routiers ainsi que les programmes de sécurité alimentaire des Etats membres.

C'est le cas avec un financement d'un montant de 12,5 milliards FCFA consenti pour la construction d'une ligne d'interconnexion électrique entre le Mali et la Côte d'Ivoire. L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Système énergétique ouest africain (WAPP) de la CEDEAO.

Il en est de même des concours accordés pour la reconstruction de la route Aflao – Hilacondji- Fontière du Bénin et pour le bitumage de la route Dapaong – Ponio – Frontière du Burkina Faso, pour un montant global de 10,3 milliards FCFA. Ces financements participent au renforcement du réseau routier prioritaire de la CEDEAO et à celui de l'axe communautaire Cu01 de l'UEMOA, à savoir le corridor Abidjan – Accra – Lomé – Cotonou – Lagos. Les interventions visées s'inscrivent par ailleurs dans le cadre de l'exécution du Programme d'Action Communautaire des Infrastructures et du Transport Routiers (PACITR) ainsi que celui du Programme Economique Régional (PER) de l'UEMOA.

Enfin, dans le cadre des mesures prises à l'échelle régionale par le Conseil des Ministres pour faire face à l'inflation et à la hausse des prix notamment des denrées alimentaires, la BOAD a octroyé au total 13,3 milliards FCFA aux Etats membres de l'Union pour contribuer à la réalisation de projets de sécurité alimentaire.

**Tableau 5 :** Répartition des financements des projets intégrateurs en 2008 selon le type de projets

Type de projets	Montant (Millions FCFA)	Nombre de projets	% financements 2008 alloués à l'intégration
Agriculture	13 300	8	35%
Energie électrique	12 500	1	32%
Infrastructure routière	10 250	2	27%

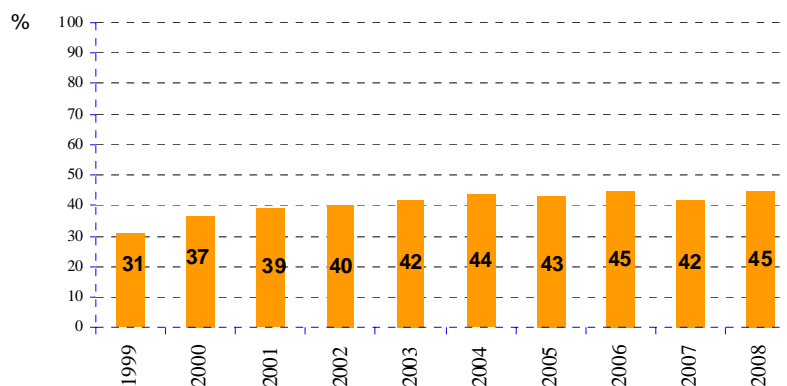
Prise de participation*	2 500	1	6%
<b>Total</b>	<b>38 550</b>	<b>12</b>	<b>100%</b>

\*CAURIS Croissance

Source : BOAD.

Au total, depuis 1976, le cumul des concours consentis par la Banque pour le financement de l'intégration régionale ressort à 548,2 milliards FCFA pour 158 opérations, soit 45% de ses engagements nets cumulés.

Graphique 15 : Evolution de la part des projets intégrateurs dans le cumul des engagements nets de la BOAD de 1999 à 2008 (%)



Source : BOAD

Par ailleurs, la BOAD a pris une part active aux rencontres régionales en vue de participer aux réflexions et au suivi des programmes d'intégration.

La Banque a ainsi participé aux travaux de différents groupes de concertation régionale, dans le cadre de la poursuite du Programme d'Action Communautaire des Infrastructures et du Transport Routiers (PACITR).

S'agissant du Programme Economique Régional (PER), la BOAD a participé aux différentes réunions du Comité de pilotage du Programme et a, conformément aux recommandations de la Table ronde des bailleurs de fonds de 2006, contribué à la réalisation de l'étude engagée par la Commission de l'UEMOA sur la mise en place du cadre institutionnel de mobilisation des ressources annoncées, en vue de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du Programme.

Enfin, dans le cadre des programmes d'opérationnalisation de la Politique Industrielle Commune (PIC), la BOAD a participé, au cours de l'année 2008, aux travaux du Comité de pilotage du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'industrie des Etats membres de l'UEMOA (PRMN). Elle a également pris part aux différentes réunions organisées dans le cadre de ce programme, à savoir la réunion des Directeurs des Bureaux de restructuration et de mise à niveau et la réunion des Ministres en charge du PRMN.

### III.2. RENFORCEMENT DE LA PRESENCE DE LA BOAD SUR LE MARCHÉ REGIONAL DES CAPITAUX

Au cours de l'année 2008, la Banque a lancé deux émissions de titres d'emprunt pour un montant global de 76,14 milliards FCFA. La première opération, qui a porté sur une adjudication de bons BOAD, a été clôturée le 15 février 2008 et a donné lieu à la mobilisation de 22,49 milliards FCFA. La deuxième émission s'est inscrite dans le cadre du programme spécial d'emprunts d'un montant global de 100 milliards FCFA, autorisé par le Conseil des Ministres de l'UEMOA et dont les ressources devraient être exclusivement allouées au financement de projets visant le renforcement de la production vivrière dans l'UEMOA. Conformément aux orientations données par le Conseil des ministres, les titres émis, dans le cadre du programme spécial, sont admissibles en représentation des réserves obligatoires que les banques primaires constituent auprès de la Banque centrale. La première tranche d'émission clôturée le 12 décembre 2008 a donné lieu à la mobilisation de 53,65 milliards FCFA.

Dans le cadre de son rôle structurant sur le marché régional des capitaux, la BOAD a contribué en 2008 au renforcement des capacités des acteurs clés du marché et poursuivi ses initiatives en faveur de la promotion d'un marché hypothécaire régional.

A travers le Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA (PDMF/UEMOA), la Banque a, en effet, contribué au renforcement des capacités des acteurs clés du marché. Au plan de l'assistance technique et de l'appui institutionnel, elle a ainsi organisé des séminaires de formation au profit des membres du collège du Conseil Régional et d'agents du Secrétariat Général de cette autorité de surveillance du marché financier. Les agents de la BRVM ainsi que des acteurs commerciaux du marché ont également bénéficié d'actions de formation durant la période.

En 2008, la Banque a poursuivi ses initiatives en faveur de la promotion d'un marché hypothécaire régional, de la titrisation d'actifs et de la création de fonds communs de placement. Ces trois volets forment un ensemble cohérent, qui favorisera un meilleur recyclage des liquidités oisives de l'Union, en vue d'une amélioration des conditions de financement des investissements et une plus grande promotion des services financiers au sein de l'espace UEMOA.

Au titre de la promotion du marché hypothécaire régional, la BOAD a retenu, de concert avec la BCEAO et le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et avec l'appui de partenaires au développement, de promouvoir, simultanément, trois modes de refinancement : une caisse régionale de refinancement hypothécaire, la titrisation d'actifs et les obligations sécurisées.

Une étude de faisabilité commanditée par la Banque en 2005 avait conclu positivement sur la faisabilité d'un programme de titrisation de créances détenues par la BOAD. La mise en œuvre des opérations de titrisation exigeait cependant des adaptations du cadre réglementaire et légal de la cession de créances dans l'Union, ainsi qu'une adaptation de la réglementation de certaines opérations relevant du marché financier régional. Ces adaptations sont en cours, dans le cadre global de la mise en place d'un marché hypothécaire régional UEMOA, projet pour lequel la BCEAO, la BOAD et le Conseil Régional (CREPMF) coopèrent depuis 2005.

Dans ce cadre, les trois institutions ont finalisé les termes de référence des études préalables à la mise en place du marché hypothécaire régional. La première étude, relative au cadre juridique du marché hypothécaire, a été réalisée et a donné lieu le 10 juillet 2008 à un séminaire de validation organisé à Lomé. Deux projets de règlements qui en résultent et qui portent sur la titrisation et les obligations sécurisées, seront prochainement soumis, pour adoption, au Conseil des Ministres de l'Union.

Dans le cadre de la réalisation du projet, la BOAD a commandité, pour un montant de 365 millions FCFA, deux études portant respectivement sur : (i) l'évaluation du potentiel du marché hypothécaire et de la titrisation, et (ii) la détermination de l'architecture du marché hypothécaire de l'UEMOA. Cette deuxième étude financée par la Banque inclue une étude relative à la faisabilité d'une caisse régionale de refinancement hypothécaire. L'ensemble des résultats de ces différentes études alimentera un séminaire d'information des décideurs de l'Union sur la promotion d'un marché hypothécaire et de la titrisation dans l'UEMOA.

Par ailleurs, conformément aux orientations données par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session de juin 2008, la BOAD a pris part aux travaux menés sous la présidence de la BCEAO et relatifs à l'examen du rapport de la mission conjointe FMI - Banque mondiale sur le Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) de l'UEMOA. Les travaux menés ont fait l'objet d'un rapport que la BCEAO a soumis aux Ministres en décembre. Le plan d'action qui en a découlé a été approuvé par le Conseil des Ministres. Sa mise en œuvre, prévue sur trois ans, démarre à partir de janvier 2009.

### **III.3. DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE**

En 2008, la Banque a poursuivi son action de soutien aux efforts des Etats membres dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Une préoccupation spéciale de l'année a été d'aider les Etats à juguler les effets de la crise alimentaire. Ainsi, suivant les orientations issues de la session extraordinaire en date du 23 avril 2008 du Conseil des Ministres de l'Union, la Banque a contribué, à hauteur de 13,3 milliards FCFA, aux actions d'urgence définies par les Etats en matière de sécurité alimentaire.

La Banque a également contribué aux réflexions menées sur la sécurité alimentaire en prenant part à diverses réunions techniques au sein de l'Union. Sous ce registre, on peut notamment citer la réunion préparatoire de la session extraordinaire des Ministres de l'UEMOA (22 avril 2008, Abidjan-Côte d'Ivoire), le séminaire des Experts des Institutions Communautaires (26-28 mai 2008, Dakar-Sénégal) et la réunion du Groupe de travail sur la commercialisation de la production vivrière de la campagne 2008-2009 (14-15 novembre 2008, Dakar-Sénégal).

Sur le plan international, la Banque a adhéré à l'Initiative de la FAO concernant la flambée des prix alimentaires et participé à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire, tenue du 03 au 05 juin 2008 à Rome en Italie. A l'issue de ces assises, il a été retenu, entre autres actions, la mise en œuvre d'un programme de coopération dans les pays de

l'UEMOA. Ledit programme viserait notamment la mise à disposition d'intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires, etc.), la maîtrise de l'eau et le soutien aux productions à travers la réalisation d'un programme de stockage, de conservation et de conditionnement.

Par ailleurs, la BOAD a pris part à une concertation avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA à Ouagadougou, en novembre 2008. A l'issue de la rencontre, la BOAD et la Commission ont initié des actions communes devant aboutir, au cours de l'année 2009, à la définition de projets agricoles prioritaires à soumettre à la Banque mondiale, dans le cadre de sa facilité dénommée « Réponse globale à la crise alimentaire », d'un montant de 1,2 milliard USD et mise en place au profit des pays en développement.

De même, la Banque a participé à la réunion organisée à Paris le 09 décembre 2008, à l'initiative conjointe de la Présidence française de l'Union Européenne et de la Commission de la CEDEAO, sur les enjeux agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest.

Ces différentes rencontres ont permis à la Banque d'asseoir un plan d'action pour son intervention en 2008 et d'établir une feuille de route visant à renforcer son financement en faveur du secteur agricole de l'UEMOA à travers l'élaboration d'une stratégie d'intervention dans le secteur du développement agricole et rural des pays de l'UEMOA.

A terme, les actions de la Banque contribueront à soutenir les initiatives des Etats membres pour relever les défis de la sécurité alimentaire dans la sous-région, notamment :

- accroître la production agricole, par l'intensification agricole durable, en réduisant les risques naturels et économiques ;
- favoriser la fluidité des échanges des produits alimentaires dans les pays de la sous région, en créant un environnement favorable au commerce pour les plus pauvres ;
- réduire la pauvreté rurale, en diversifiant les sources de revenus des agriculteurs.

## Encadré 1

### La BOAD et le financement du développement agricole et rural dans l'UEMOA

L'année 2008 a été marquée, hormis la crise financière, par une crise alimentaire au niveau international. En effet, le premier trimestre a été caractérisé par une hausse des prix nominaux des principales denrées alimentaires. Sur les marchés internationaux des produits agricoles, les prix ont atteint, en terme nominal, leur niveau le plus élevé en près de 50 ans et en terme réel, leur niveau record en près de 30 ans<sup>3</sup>. Cette flambée internationale des prix des denrées alimentaires s'est propagée à l'ensemble des pays de l'UEMOA, induisant une tension sociale.

Suite aux décisions de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union tenue le 23 avril 2008 à Abidjan, la BOAD, s'est étroitement impliquée dans la recherche de réponses adéquates. Les actions menées s'inscrivent en droite ligne de l'engagement traditionnel de la Banque pour le financement de l'agriculture.

Il convient de rappeler que la BOAD a beaucoup contribué au développement du secteur agricole et rural dans les pays de l'UEMOA, en finançant des projets d'aménagement hydro-agricole, d'hydraulique villageoise, de pistes rurales et des projets de conservation des eaux et des sols, de défense et restauration des sols (CES/DRS) notamment dans le cadre de la coopération avec le FIDA. Au 31 décembre 2008, les engagements cumulés de la Banque dans le secteur du développement agricole et rural s'élèvent à 160,1 milliards FCFA. Ces financements ont contribué au renforcement de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire ainsi qu'à l'amélioration des revenus des populations rurales dans les zones d'intervention, notamment par :

- la mise en œuvre de projets de développement rural intégré portant sur l'aménagement d'environ 20 000 ha de superficies irriguées et leur mise en valeur pour des productions céréalières et maraîchères, la réalisation de petits projets d'élevage, de lutte contre la désertification, de promotion et de formation des organisations paysannes ;
- le désenclavement des centres de production en réalisant ou en réhabilitant 3 700 km de routes en terre et de pistes de dessertes rurales ;
- l'aménagement de 109 800 ha de terroirs villageois pour freiner l'exode rural, notamment par la création d'activités génératrices de revenus ;
- la réalisation de 2 500 points d'eau modernes et la réalisation/réhabilitation de 13 retenues d'eau, avec un impact observé sur 4 000 000 d'habitants environ. Les analyses d'impact dans le domaine montrent que les projets financés par la Banque ont permis d'accroître la capacité des villageois à gérer leurs ressources de manière durable en augmentant leurs accès aux services et en produisant des techniques améliorées ;
- le financement de micro projets à travers les institutions financières nationales ou les institutions spécialisées qu'elle a mises en place, en coopération avec les partenaires au développement, notamment le Guichet micro finance ouvert sur la période 1998-2000 avec l'appui du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU), le Projet d'Utilisation du Fonds Suisse (PUFS) mis en place avec l'appui du Bureau de la Coopération Suisse, de 1994-2006, et enfin la Banque Régionale de Solidarité (BRS) créée en 2006 en partenariat avec la BCEAO et la Commission de l'UEMOA.

Les interventions de la Banque dans le domaine du développement agricole et rural ont surtout été limitées par les contraintes en ressources concessionnelles pérennes. Or, les pays membres de l'UEMOA disposent d'importantes ressources naturelles, dont la sous-exploitation a conduit à une situation d'insécurité alimentaire alarmante et un retard économique. Le développement de l'agriculture a un rôle fondamental à

<sup>3</sup> FAO : « flambée des prix des denrées alimentaires : faits, perspectives, effets et actions requises », juin 2008.



jouer dans la réduction de la faim et de la pauvreté, ainsi, que dans la croissance économique et les possibilités d'expansion des exportations.

La production alimentaire dans l'UEMOA souffre d'un déficit structurel évalué à 695 Mrds FCFA en 2007. Ce déficit s'accroît d'année en année, avec un doublement observé sur six ans (entre 1996 et 2002). En dix ans (1996 à 2007) les importations de denrées alimentaires ont été multipliées par 2,5.

Au regard des potentialités des pays de l'UEMOA en matière de développement agricole et rural et des défis à relever, la BOAD continuera à accorder à ce secteur une importance de premier plan au niveau de ses interventions. Dans ce sens, les points d'application des financements de la Banque pourraient être revisités.

A cet égard, une nouvelle stratégie d'intervention dans le secteur du développement agricole et rural est élaborée par la Banque et s'articule autour de trois grandes orientations :

**Orientation stratégique 1** : Favoriser le développement des cultures vivrières, de l'élevage et des ressources halieutiques ;

**Orientation stratégique 2** : Réduire la pauvreté en milieu rural ;

**Orientation stratégique 3** : Promouvoir l'investissement privé agricole.

L'objectif majeur est de contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire des pays de l'Union.

La stratégie s'insère dans les programmes de politiques sectorielles développés par les Etats membres de l'Union. En outre, elle découle du plan stratégique (2009-2013) de la BOAD. Sa mise en œuvre sera planifiée sur deux phases : une phase d'intervention à court terme (2009-2011) centrée sur le renforcement de la sécurité alimentaire et une phase de moyen terme à partir de 2012 orientée sur l'exportation des produits agricoles et d'élevage à travers les approches filières.

Pour opérationnaliser la stratégie, des engagements de 50 à 100 milliards FCFA par an seront pris en terme de financement de projets de développement agricole et rural sur la période 2009-2013. Chaque franc investi par la BOAD servira d'effet de levier pour mobiliser 3 autres francs au profit des économies de l'Union.

### III.4. SECTEUR DE L'ENERGIE : ENJEUX ET PERSPECTIVES AU SEIN DE L'UEMOA

Le 17 janvier 2008 à Ouagadougou, la 12<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'UEMOA a eu à examiner la situation de crise énergétique qui affecte les pays de l'Union et, de façon plus générale, les conditions de financement de l'économie sous régionale. A cette occasion, la Haute instance a réaffirmé la nécessité d'une dotation de la BOAD en ressources concessionnelles pérennes. En vue d'un examen technique approfondi des sujets, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a décidé de la mise en place d'une commission ad hoc régionale placée sous la présidence du Chef d'Etat de la République du Bénin, Son Excellence Dr Boni YAYI.

La problématique de la crise énergétique continue d'être une préoccupation importante des Etats. En effet, cette crise énergétique à laquelle est confrontée la sous région ouest africaine depuis 2006 constitue un des principaux handicaps pour le développement socio-économique et la lutte contre la pauvreté.

La BOAD a pris une part active aux travaux de la Commission susvisée. Le rapport de synthèse des travaux de cette Commission a notamment servi de base aux délibérations en date du 19 décembre 2008 du Conseil des Ministres de l'UMOA réuni à Niamey. Il comporte des recommandations en matière de financement de l'économie sous régionale et des propositions pour la mise en œuvre d'une Initiative régionale pour l'énergie durable (IRED).

L'IRED est une déclinaison en axes stratégiques d'une vision communautaire qui veut qu'en 2030, l'ensemble des citoyens de l'UEMOA accèdent à une énergie à bas prix, au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. Ce marché régional produirait une énergie propre et s'appuierait sur un partenariat public-privé dynamique .

Le programme IRED s'articule autour de quatre axes stratégiques, à savoir : i) développer une offre énergétique diversifiée, compétitive et durable ; ii) mettre en place un plan régional de maîtrise de la consommation d'énergie électrique ; iii) accélérer l'émergence d'un marché régional d'échanges d'énergie électrique en Afrique de l'Ouest ; iv) mettre en place un mécanisme dédié au financement du secteur de l'énergie.

Les besoins de financement liés à la mise en œuvre du programme ressortent à environ 15 000 voire 20 000 milliards de FCFA. La composante à court terme du programme (2009-2012) vise la résorption du déficit actuel ; elle comprend un volet d'urgence destiné notamment à accélérer la mise en œuvre des projets en cours et à améliorer les réseaux existants. Il est également proposé, dans le cadre de cette composante à court terme, le lancement de projets régionaux additionnels ou d'extension, susceptibles de réduire les déficits d'ici 2012. Le coût du programme d'urgence est estimé à 500 milliards FCFA.

En ce qui concerne les conditions de financement de l'IRED, les propositions de la Commission ad hoc susvisée s'articulent autour du principe de la création de deux fonds pour le financement de l'énergie : un fonds concessionnel à capitaux publics doté de 500

milliards FCFA, destiné au financement d'un programme d'urgence ; puis un fonds d'investissement privé, dédié aux infrastructures, qui serait prochainement mis en place afin d'assurer le financement des importantes capacités supplémentaires nécessaires d'ici 2030.

Le fonds concessionnel sera constitué par des ressources concessionnelles, pour un montant égal à celui du programme d'urgence, soit 500 milliards F CFA. Grâce à des ressources internes à l'UEMOA, il bénéficie d'une dotation immédiate de 250 milliards F CFA ; les 250 milliards F CFA restants seraient pourvus par des contributions externes à l'UEMOA, à la suite d'une table ronde de bailleurs de fonds qui sera organisée au cours de l'année 2009.

Le Fonds concessionnel, qui sera géré par la BOAD, interviendra notamment dans les domaines de la maîtrise de la consommation d'énergie, des études, de l'assistance technique, de la réforme du cadre institutionnel, de même que dans le financement des plans d'urgence et des projets d'investissement prioritaires.

Le Conseil des Ministres de l'UMOA, réuni le 19 décembre 2008, a suivi les propositions susvisées de la Commission ad hoc et convenu des modalités concrètes d'abondement initial du Fonds de Développement Energie par des ressources concessionnelles internes, d'un montant de 250 milliards F CFA. Les ressources visées proviendront aussi bien de la Commission de l'UEMOA, au titre du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS), de la BCEAO et des Etats via la BCEAO (commissions de transfert).

Il est attendu que cette délibération du Conseil des Ministres soit entérinée à l'occasion de la prochaine session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'UEMOA, qui a mis en place la Commission ad hoc régionale.

## Encadré 2

### Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IRED): vision et orientations stratégiques pour le développement du secteur de l'électricité de l'UEMOA

L'état des lieux du secteur de l'électricité dans l'UEMOA montre que les systèmes électriques nationaux sont dans l'impasse. Les constats majeurs qui se dégagent sont notamment : (i) la faiblesse du taux d'accès à l'électricité (ii); le coût élevé de l'électricité ; (iii) la vétusté des installations ; (iv) l'insuffisance de l'investissement public ; (v) la taille réduite des systèmes électriques ; (vi) l'échec des réformes institutionnelles ; (vii) la situation financière précaire des opérateurs publics d'électricité ; (viii) l'environnement institutionnel non adapté ; et (ix) la forte dépendance aux produits pétroliers.

Face à cette problématique, la vision d'avenir de l'UEMOA dans le secteur de l'énergie électrique veut qu'à l'horizon 2030, l'ensemble des citoyens de l'Union accède à une énergie à bas prix, au sein d'un vaste marché d'échanges d'énergie électrique intégré et harmonisé à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, produisant une énergie propre et s'appuyant sur un partenariat public-privé dynamique.

La mise en œuvre de cette vision est basée sur une dynamique régionale qui comprend quatre (04) axes stratégiques se déclinant comme suit :

- développer une offre diversifiée, compétitive et durable par la résorption du déficit à travers : (i) la mise en place d'un vaste programme régional d'économie d'énergie (efficacité énergétique); (ii) le développement d'une filière régionale, concurrentielle, d'approvisionnement en produits pétroliers ; et (iii) l'augmentation de la part des sources d'énergie renouvelable durables et compétitives dans le mix énergétique ;
- mettre en place un plan régional de maîtrise de la consommation d'énergie électrique par la généralisation des mesures d'efficacité énergétique dans l'éclairage, l'industrie, les bâtiments et édifices publics ;
- accélérer l'émergence du marché régional d'échanges d'énergie électrique de l'Afrique de l'Ouest permettant de mutualiser les ressources énergétiques et attirer les investisseurs notamment les IPP ;
- mettre en place un mécanisme d'accompagnement de la stratégie et de financement du secteur de l'électricité à travers : (i) une restructuration opérationnelle des opérateurs d'électricité ; (ii) le financement du programme à court terme ; et (iii) la création d'un environnement propice aux investisseurs privés pour financer les programmes prioritaires issus des stratégies sur les moyen et long termes. La mise en œuvre de ces différentes actions se fera par la création de deux fonds à savoir le Fonds de Développement Electricité (FDE) et le Fonds d'Investissement (F.I.). Le FDE financera la restructuration, le programme d'urgence et les projets moyen et long terme ; par ailleurs, il appuiera l'accompagnement à la création et au financement de sociétés de services énergétiques devant intervenir principalement dans la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique et la diffusion de systèmes décentralisés utilisant les énergies renouvelables. Quant au FI, il permettra de nouer des partenariats Public/Privé dans le secteur de l'électricité.

Outre son rôle de gestionnaire du Fonds de Développement de l'Énergie, la BOAD jouera le rôle de maître d'œuvre du Programme d'urgence. Par ailleurs, elle mettra son expertise à disposition pour la préparation et le suivi des différentes études retenues dans le Programme d'urgence ; enfin, elle assurera le financement des projets éligibles au FDE.

### III.5. CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Les communautés sociales et les systèmes de production agricoles seront de plus en plus confrontés aux changements climatiques, dont les répercussions sont déjà visibles dans la sous-région, à travers notamment les sécheresses, ou au contraire la fréquence accrue des inondations, la raréfaction des ressources en eau affectant la production agropastorale, la dégradation des forêts, l'érosion côtière, la recrudescence de certaines maladies (méningite, paludisme, choléra, etc.).

Le dérèglement climatique est donc une réalité, et devrait désormais être pris en compte dans les politiques et stratégies de développement des pays de la sous région, afin de juguler ses effets dommageables sur le développement durable. Des tentatives de réponses aux défis des changements climatiques ont été apportées au niveau international. Concomitamment, des opportunités de ressources s'offrent au continent avec notamment les financements Carbone. En vue de bénéficier desdites ressources, il conviendrait pour les Etats de l'Union de :

- renforcer les capacités nationales et consolider le cadre réglementaire régional ;
- dynamiser le portefeuille de projets éligibles pour une croissance à moyen terme ;
- se mobiliser pour la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, qui aura lieu à Copenhague en décembre 2009, en vue d'accroître la capacité de négociation des pays de la sous région et en tirer le plus grand profit en matière d'accès de ces pays au marché international du carbone.

La BOAD, pour sa part, s'investit dans la recherche de solutions aux principaux problèmes environnementaux auxquels est confrontée la sous région Ouest Africaine, à travers une contribution active à l'élaboration des politiques environnementales de la Commission de l'UEMOA et de celle de la CEDEAO, de même qu'au processus d'élaboration d'un plan d'action sous régional d'adaptation aux changements climatiques.

Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations, la Banque a élaboré, en octobre 2003, une politique environnementale et sociale applicable à tous les projets soumis à son financement. L'application de cette politique, au cours de l'année 2008, s'est traduite par la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux ainsi que l'adoption de plans de gestion correspondants dans l'évaluation d'une vingtaine de projets soumis au financement de la Banque.

La BOAD a également démarré ses activités dans le cadre de l'Accord de Partenariat Environnemental AFD – BOAD, dont un des volets porte sur l'appui aux entreprises du secteur public marchand et du secteur privé des pays de l'UEMOA pour la mise en œuvre de leurs programmes respectifs de responsabilité environnementale et sociale. En outre, la Banque poursuit la mise en œuvre du volet environnemental du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA marqué par le renforcement des capacités des responsables des projets d'infrastructures.

Dans son plan stratégique 2009-2013, la Banque s'est par ailleurs engagée à promouvoir des projets environnementaux et à engager une stratégie de mobilisation de ressources appropriées.

### Encadré 3

#### Changement climatique : vision de la BOAD

##### ➔ Bilan des actions de la BOAD en matière environnementale et sociale

La BOAD, Institution commune de financement du développement des Etats membres de l'UEMOA, fait sienne les préoccupations soulevées par les changements climatiques dont les effets dévastateurs se font de plus en plus sentir. Consciente de cette situation et dans l'accompagnement de ses Etats membres dans leur volonté de préserver l'environnement, la Banque s'est dotée d'une politique et de procédures d'intervention en matière de gestion des aspects environnementaux des projets qu'elle finance.

A ce jour, l'assistance de la BOAD à ses Etats membres dans le domaine de la gestion environnementale et sociale a porté notamment sur : (i) la mise en œuvre d'un Accord de Partenariat Environnemental BOAD/AFD ; (ii) l'insertion d'un « Cahier de clauses environnementales et sociales dans les dossiers d'appel d'offres et marchés de projets routiers dans l'espace UEMOA », (iii) la mise en place du Réseau des Unités Environnementales et Sociales des pays de l'UEMOA ; (iv) l'appui à l'organisation à Lomé d'un atelier régional de formation sur le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP) et le Fonds Carbone initiés par le Carbon Finance Assist de la Banque Mondiale; (v) enfin la conduite d'actions de sensibilisation et d'information auprès des sociétés partenaires pouvant bénéficier des opportunités de financement de leurs activités de responsabilité environnementale et sociale.

En ce qui concerne le marché du carbone, le bilan des activités de ce marché émergent fait apparaître une marginalisation des pays africains de manière générale des échanges d'unités de réduction certifiées des émissions découlant de la mise en œuvre de projet MDP. Les raisons de cette marginalisation tiennent à plusieurs facteurs ; il s'agit notamment des capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles et financières.

##### ➔ Perspectives des actions de la BOAD dans ce domaine

D'un point de vue institutionnel, dans la mesure de ses moyens, elle fournira une assistance technique et financière pour la mise en œuvre au plan national et communautaire du dispositif indispensable à la mise en œuvre d'une véritable stratégie de lutte contre les changements climatiques et pour un développement durable.

S'agissant spécifiquement de la promotion et du financement de projets éligibles au MDP, en sa qualité d'institution multilatérale de financement, la BOAD ambitionne de jouer un rôle catalyseur du marché carbone dans la sous région. A ce titre, elle a mis en place un groupe de réflexions à pied d'œuvre depuis le mois d'août 2008 pour que, conformément à la feuille de route donnée, un plan d'actions puisse être adopté pour le lancement de ses activités sur le marché du carbone.

Les travaux préliminaires du Groupe Carbone ont abouti à l'organisation d'un Atelier sous régional à Lomé du 24 au 26 novembre 2008 dans les locaux du Siège de la BOAD à Lomé. Ont été conviés à cet Atelier, les représentants des institutions régionales (BOAD, Commission de l'UEMOA), ceux des Etats notamment des Ministères chargés de l'environnement et des Autorités Nationales Désignées (AND). Les travaux de l'Atelier ont été appuyés par des Experts régionaux de haut niveau. Ils ont traité des principaux points suivants :

- état des lieux du cadre réglementaire et institutionnel au plan national et au plan communautaire ;
- examen des conditions requises et des dispositifs nécessaires pour la conduite de programmes de lutte contre les changements climatiques et la promotion de projets éligibles au MDP ;
- présentation des conditions de réalisation d'expériences réussies dans les autres régions du monde (en Afrique et hors Afrique) ;
- potentialités existantes dans la sous région et identification de projets éligibles au MDP à promouvoir ;
- définition de la ligne de base et du dispositif communautaire pour la promotion de projets MDP au

sein de l'UEMOA ;

- rôle des institutions communautaires (BOAD, Commission de l'UEMOA) et des Etats de l'Union dans le dispositif communautaire.

Les travaux de cet Atelier ont débouché sur un plan d'actions relatif à l'organisation d'un marché du carbone au sein de l'UEMOA en cours de validation.

## **IV. COOPERATION INTERNATIONALE ET MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERIEURES**

---

### **IV.1. COOPERATION INTERNATIONALE**

Au cours de l'année 2008, la BOAD a poursuivi ses actions en vue de l'élargissement de ses partenariats et de la diversification de son actionnariat. A cet égard, elle a notamment eu des échanges avec le Brésil, la Libye et le Luxembourg.

Afin de soutenir davantage les efforts de développement de ses Etats membres, la Banque a poursuivi ses démarches en vue de la mobilisation de ressources financières et techniques auprès de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux traditionnels, notamment le Groupe de l'AFD, la BEI, la FAO, le FIDA, la KFW, la DEG, le Luxembourg, l'Allemagne, la Belgique, la Banque mondiale et la FMO.

Suite aux actions initiées en octobre 2008, le Luxembourg et la BOAD ont convenu d'examiner les possibilités de réplication et d'extension, au niveau des autres Etats membres de l'UEMOA, du programme agricole financé par la coopération luxembourgeoise au Mali, ainsi que la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la microfinance.

De même, la Banque a sollicité auprès de la Belgique, du Danemark, de la Commission Européenne et du Groupe de l'AFD l'octroi de ressources concessionnelles pour le financement de projets du secteur public non marchand.

Enfin, elle a poursuivi sa coopération avec le FIDA, à travers la gestion de cinq (05) projets au Bénin, au Burkina Faso et au Mali.

### **IV.2. MOBILISATION DE RESSOURCES EXTERIEURES**

Au titre des ressources extérieures, la Banque a procédé, avec la BAD, à la signature d'un accord d'assistance financière comprenant trois volets :

- une ligne de crédit d'un montant de 40 millions d'euros (soit 26,238 milliards FCFA), destinée au financement de projets privés, dans les domaines des industries et des services des pays de l'UEMOA ;
- la souscription à l'augmentation du capital de la BOAD, pour un montant de 2 milliards FCFA, portant ainsi à 4 milliards FCFA la part de la BAD dans le capital de la BOAD ;
- un appui institutionnel d'un montant de 943 000 dollars US, soit 396,2 millions FCFA, afin de soutenir les efforts d'amélioration de la gestion de la Banque.

Les ressources mobilisées par la Banque, depuis le démarrage de ses activités en 1976



s'élèvent à 720,6 milliards FCFA dont 400 milliards FCFA de ressources extérieures.

#### Encadré 4

##### La BOAD a souscrit au capital de la PROPARCO, filiale de l'AFD

La BOAD a souscrit à hauteur de 3,8 millions d'euro€ soit 2,5 milliards FCFA, au capital social de PROPARCO, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD). Cette action s'inscrit dans le cadre du renforcement du partenariat de la BOAD avec le Groupe AFD.

La BOAD a très tôt établi des relations de coopération avec la France et ses organismes de coopération, notamment dans le domaine de l'assistance financière et technique, de même que dans celui de la formation de son personnel. Ces relations ont par la suite couvert le domaine de la coopération financière par la mise à disposition, de la BOAD, de ressources destinées à financer des opérations dans le secteur public marchand ainsi que des opérations de création, d'extension ou de restructuration des entreprises privées des secteurs productifs concurrentiels des pays de l'UEMOA.

La mission essentielle de PROPARCO, qui est de catalyser les investissements privés dans les pays en développement, en faveur du développement durable, est en phase avec les objectifs de la BOAD visant à (i) soutenir les actions en faveur des couches les plus vulnérables, (ii) promouvoir et financer l'intégration régionale, et (iii) soutenir le secteur privé.

Par ailleurs, PROPARCO, en tant que membre actif du groupe des Institutions Financières de Développement Européennes (DEG, SFI, FMO, COFIDES, etc.), permettra à la BOAD d'intégrer un réseau de partenaires internationaux de premier plan et d'identifier les opportunités de cofinancement dans la zone UEMOA.

## V. GOUVERNANCE ET SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE

---

Au cours de l'année 2008, la Banque a poursuivi l'amélioration de sa gestion et de sa gouvernance. Les principales actions ont porté sur le renforcement des facteurs de bonne gouvernance et la poursuite de la consolidation de la situation financière de l'institution.

### V.1. GOUVERNANCE DE LA BANQUE

En dehors des diligences habituelles menées dans le cadre de la gouvernance de l'institution, l'année 2008 a été marquée par la mobilisation d'une bonne partie du personnel autour de la conception et la définition d'un plan stratégique 2009-2013 de la BOAD.

#### V.1.1. PLAN STRATEGIQUE 2009-2013

Le plan stratégique 2009-2013, dont l'élaboration a démarré en juin 2008, a été approuvé par le Conseil d'Administration de la BOAD ainsi que par le Conseil des Ministres de l'UEMOA en décembre 2008. Avant sa soumission aux organes délibérants de la Banque, le document a fait l'objet d'un examen par un panel d'experts internationaux réunis à Lomé en septembre 2008. La finalité du plan stratégique 2009-2013 est de poser les fondements d'une vision qui est de faire de la BOAD, à l'horizon 2020, « **une Banque de développement forte et de référence mondiale dans le marché commun régional** ».

L'environnement international contemporain, marqué par une mondialisation de l'économie, comporte des opportunités et des risques pour les Etats membres de l'UEMOA. Des changements majeurs sont apparus dans cet environnement économique, suscitant des attentes d'ordre social aiguës et urgentes. Le souci d'une insertion plus harmonieuse de leurs économies dans cette dynamique, de même que la nécessité d'accélérer la création des richesses et des emplois, ont conduit les Etats de l'Union à mener de profondes réformes tant économiques qu'institutionnelles.

La BOAD, institution spécialisée chargée du financement du développement, se doit d'adapter davantage ses orientations stratégiques et son organisation aux mutations de l'environnement international et régional, pour mieux répondre aux attentes des bénéficiaires de ses interventions. C'est cet esprit qui a motivé l'élaboration du Plan stratégique 2009-2013, qui a impliqué l'ensemble du personnel, des experts internationaux et sous régionaux, de même que des représentants des Etats membres.

Quatre orientations stratégiques sont retenues dans le Plan stratégique 2009-2013 ; elles s'articulent autour des grands objectifs suivants :

- **se positionner comme un instrument stratégique des Etats pour le développement durable** et la réduction de la pauvreté, en renforçant les synergies et la cohérence d'action avec les différents acteurs et partenaires du secteur, par la promotion de

l'agriculture, notamment les cultures vivrières, tout en consolidant les financements d'infrastructures de base et en contribuant à l'amélioration de la gestion de l'environnement ;

- **faire de la BOAD un partenaire des entreprises, leader des financements innovants**, en mettant en œuvre une stratégie commerciale ciblée pour chaque segment, en créant avec l'appui de partenaires une nouvelle approche de conseil financier, en rendant plus compétitives les conditions de financement de la Banque et en favorisant les véhicules spécifiques de financement des PME-PMI ;
- **Promouvoir les partenariats et vulgariser les structures et instruments du marché financier**, par le biais d'un élargissement des instruments financiers en direction des banques et des établissements financiers et en élaborant un nouveau cadre de partenariat avec les investisseurs institutionnels et de nouveaux acteurs du monde de la finance ;
- **Dynamiser le processus de mobilisation des ressources** aussi bien concessionnelles que de marché, à travers notamment l'élargissement de la base de capital, la diversification de l'actionnariat de la Banque et la création d'un fonds de type IDA ou FAD, dont les ressources pourraient être périodiquement reconstituées par les actionnaires et partenaires de la Banque.

La mise en œuvre du plan stratégique sera engagée dès le début du mois de janvier 2009.

### **V.1.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Les principes de gouvernement d'entreprise observés par la BOAD sont basés, entre autres, sur la transparence des opérations et des comptes, un système de contrôle interne rigoureux, l'indépendance du système de contrôle externe, un système informatique performant, une actualisation constante des connaissances et un processus de décision fondé sur la participation et la responsabilisation des agents, avec notamment l'implémentation du management par objectifs. Les activités de la Banque font l'objet de manuels de procédures qui sont rigoureusement appliqués.

### **A. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE LA BANQUE**

Les organes délibérants de la BOAD ont fonctionné normalement au cours de l'exercice 2008.

La 12ème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de l'UEMOA s'est tenue le 17 janvier 2008 à Ouagadougou (Burkina Faso) ; elle a, entre autres, examiné le Rapport d'activité 2007 du Président de la BOAD. La Conférence a, en outre, décidé de nommer Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE en qualité de Président de la BOAD. Par ailleurs, elle a décidé de la mise en place d'une Commission placée sous la présidence de Son Excellence le Président de la République du Bénin, pour proposer des solutions aux questions liées à la crise de l'énergie et au financement de l'économie sous-régionale, notamment les ressources concessionnelles pérennes pour la BOAD.

Le Conseil des Ministres a tenu quatre (04) réunions ordinaires et trois (03) réunions extraordinaires. Au titre des dossiers de la BOAD, il a, entre autres, examiné les orientations du Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD, la note sur la concessionnalité des prêts de la BOAD aux Etats membres de l'UEMOA et la note sur l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA. Dans le cadre du financement des projets agricoles visant à contenir le phénomène de la vie chère dans l'UEMOA, suite à la crise alimentaire mondiale, le Conseil a autorisé la BOAD à émettre sur le marché régional, pour un montant de 100 milliards FCFA, des titres admissibles en représentation des réserves obligatoires des banques auprès de la BCEAO.

Le Conseil d'Administration a tenu quatre (04) réunions durant l'exercice. Il a donné son avis sur les dossiers soumis au Conseil des Ministres et a examiné et adopté :

- quinze (15) propositions de financement et deux (02) prises de participation ;
- les comptes et le rapport d'activités de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- le Rapport annuel 2007 de la BOAD ;
- les orientations du Plan Stratégique 2009-2013 de la BOAD ,
- les Perspectives Financières Actualisées 2008-2012 ;
- le projet de budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2008 ;
- les comptes rendus des 6ème et 7ème réunions du Comité d'Audit de la BOAD ;
- la note sur l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA.

## **B. CONTROLE**

Le système de contrôle interne bénéficie d'un suivi constant, notamment par la tenue de réunions mensuelles entre l'audit et le contrôle financier.

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance d'entreprise, un Comité d'Audit fonctionne et apporte son appui au Conseil d'Administration dans l'examen des comptes de la Banque.

Le système de contrôle externe comprend deux niveaux : la vérification des comptes par la Banque Centrale, et le Commissariat aux comptes assuré par des cabinets de renommée internationale. En cas de besoin, des audits de gestion sont commandités. Ce système permet aux partenaires internationaux soucieux d'instaurer des relations de collaboration financière avec la Banque, de s'assurer de son indépendance et de la fiabilité de ses comptes par leur certification régulière et la validation des normes et règles de gestion.

La Banque procède également à la diffusion continue de toutes les informations pertinentes la concernant, notamment les résultats financiers, les engagements pris, les résultats des évaluations rétrospectives des opérations financées, les nouvelles règles de gestion mises en place.

## **C. GESTION DE RISQUES**

En matière de gestion de risques, la Banque mène une politique d'amélioration continue de ses outils de gestion du risque de crédit, des risques de marché (risque de taux, de change et de liquidité) et des risques opérationnels. Ainsi, la Banque a entrepris la mise en place d'une cartographie des risques opérationnels qui lui permettra de mieux cibler ses missions d'audit ou de contrôle et de faciliter les interventions des auditeurs externes (Commissaires aux comptes et mission de vérification BCEAO).

Par ailleurs, dans le cadre de ses actions visant une mise aux normes internationales de la gestion de ses risques financiers, la Banque a conçu un projet de modernisation de sa gestion financière, dont la réalisation s'effectue sous la conduite d'un cabinet étranger recruté à la suite d'un appel d'offres international.

Ledit projet est constitué des cinq (05) composantes ci-après : i) automatisation de l'établissement des Perspectives financières actualisées, ii) amélioration de l'outil de gestion Actif-Passif existant, iii) amélioration de l'outil de cotation des contreparties, iii) mise en place d'un outil informatique de gestion de la trésorerie, iv) développement d'un logiciel Front office pour la trésorerie orienté vers les marchés financiers. L'exécution de ce projet se poursuivra en 2009.

### **V.1.3. MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION**

Le système d'information de la Banque se modernise progressivement. L'élan visant à conforter la communication interne à travers une plus grande utilisation des technologies de l'information et de la communication, s'est poursuivi. A cet égard, le projet Intranet est achevé et a été mis en exploitation au cours de l'année 2008. En outre, dans le cadre de la modernisation des moyens de paiements, la Banque a adhéré au réseau STAR-UEMOA en tant que participante directe via le réseau Swift.

La fiabilisation du système d'information s'est également poursuivie à travers la conception et la mise en œuvre de nouvelles applications. En outre, dans le cadre de la coopération avec la BAD, la Banque bénéficie d'une assistance en matière de modernisation de son système d'information.

Pour assurer une meilleure sécurisation de ses informations, la Banque a mis en place un processus visant l'adoption d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI). Un audit de sécurité du système d'information a été opéré et a conduit à l'élaboration d'un plan d'actions en vue de la correction des failles. Le processus se poursuivra par l'élaboration de procédures de sécurité et la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité et d'Informatique.

Conjointement, le système d'information documentaire poursuit son développement et sa modernisation effective est prévue pour l'exercice 2009. Les études commanditées auprès des consultants, pour la modernisation du Centre de Documentation et du système d'archivage de la Banque ont été finalisées. Celles relatives à l'audit des archives est en cours de validation.

En attendant la mise en œuvre des conclusions de l'étude sur la modernisation du Centre de Documentation à compter de l'année 2009, la Banque a poursuivi sa politique d'actualisation du fond documentaire.

#### **V.1.4. COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE**

En matière de communication et de marketing, la Banque a poursuivi, sur le plan externe, ses actions en faveur de la promotion de ses produits afin de mieux se faire connaître auprès des bénéficiaires et de ses partenaires au développement. Elle a acquis des outils promotionnels et poursuivi le renforcement de son image à travers l'amélioration et la réédition de ses publications internes, notamment les textes juridiques, le rapport annuel et les autres supports commerciaux. En outre, une charte graphique précisant les règles d'utilisation des différents signes graphiques (logos, couleurs, polices...) à utiliser sur les supports de communication de la Banque a été définie en vue de garantir l'homogénéité de la communication visuelle au sein de la Banque.

Au plan de la communication interne, la Banque a renforcé les plateformes d'échanges permettant d'informer le personnel et de l'associer aux activités qu'elle développe. C'est dans ce cadre que des réunions et rencontres périodiques sont initiées à l'endroit du personnel.

Dans le cadre de la commémoration marquant le 35<sup>ème</sup> anniversaire de la Banque, une journée porte ouverte a été organisée. De plus, un film institutionnel sur la BOAD a été produit et diffusé dans tous les Etats membres de l'UEMOA. Ces actions avaient pour objectif de faire connaître davantage la BOAD au grand public. Par ailleurs, la Banque a réaffirmé son attachement à la culture de ses Etats membres et son engagement pour sa promotion à travers une exposition d'œuvres d'art en provenance de l'ensemble des pays de l'Union.

#### **V.1.5. RESSOURCES HUMAINES ET AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

Au cours de l'exercice 2008, la BOAD a poursuivi les efforts entrepris dans le cadre de la modernisation de sa politique de gestion des ressources humaines.

Les actions majeures entreprises concernent d'abord des travaux réalisés dans le cadre de la mise en route du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines (SIGRH) et l'adoption d'un dispositif de fixation d'objectifs et d'évaluation des performances, pour compter de l'année 2009. A ces activités, il faut également ajouter une série d'études

réalisées en interne sur la gestion des effectifs, la gestion des carrières et la politique sociale de la Banque.

Au plan de la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, les efforts de rééquilibrage de la pyramide des âges, par le biais de recrutements de jeunes professionnels, ont été poursuivis permettant à la Banque de situer l'âge médian de l'effectif à 40 ans, en 2008.

La Banque a enregistré au titre de l'année 2008 le départ à la retraite de vingt trois (23) agents dont dix sept (17) Managers. Par ailleurs, il convient de relever qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'âge de départ à la retraite passe de 55 ans à 58 ans pour le personnel d'appui et à 60 ans pour le personnel professionnel.

**Tableau 6** : Effectif du personnel de la BOAD de 2006 à 2008

Catégorie	Effectif au 31.12.2006	Effectif au 31.12.2007	Effectif au 31.12.2008
Personnel Professionnel	110	111	112
Personnel d'Appui	134	137	134
Assistant Technique	1	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>245</b>	<b>249</b>	<b>247</b>

Source : BOAD

Pour accompagner le processus de relève, des actions de formations individuelles et collectives sont réalisées en vue du renforcement des compétences du personnel.

L'approche systémique adoptée par la Banque permettra de lui donner des moyens adéquats pour disposer des effectifs, des emplois et des compétences indispensables à son fonctionnement et à l'atteinte des objectifs en temps opportun.

Au 31 décembre 2008, la Banque totalise un effectif de 247 agents dont 1 Assistant Technique.

La Banque a poursuivi également l'amélioration de son cadre de travail par la construction de bureaux supplémentaires, à travers l'extension en cours de l'immeuble du Siège.

## **V.2. SITUATION FINANCIERE DE LA BANQUE**

### **V.2.1. SITUATION PATRIMONIALE**

Le total du bilan de la Banque est passé de 1 097,86 milliards FCFA au 31 décembre 2007 à 1 195,09 milliards FCFA au 31 décembre 2008, soit une progression de 8,86%.

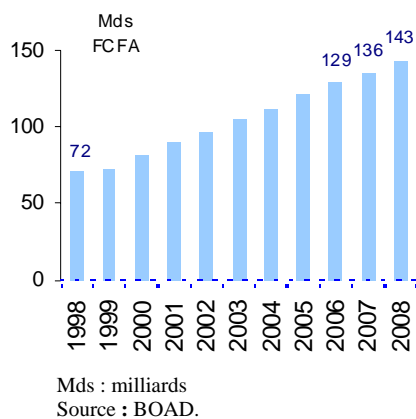
La situation financière de la Banque est saine et est caractérisée par une structure financière qui demeure équilibrée avec des fonds propres représentant 24% du total bilan (hors capital non libéré). Les fonds propres sont passés de 129 milliards FCFA en 2006 à 136 milliards FCFA en 2007 et à 143 milliards FCFA au 31 décembre 2008.

L'endettement de l'institution demeure conforme aux normes statutaires. L'encours des emprunts représente 51% du capital sujet à appel à fin 2006 et fin 2007, et 66% au 31 décembre 2008 (à rapprocher de la limite statutaire de 100%). Cet encours représente 191%

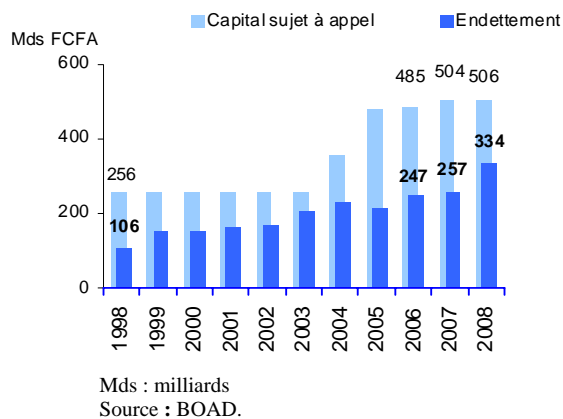
des fonds propres à fin 2006, 190% à fin 2007 et 233% au 31 décembre 2008, pour une norme de 300% maximum.

Le portefeuille de la Banque est de bonne qualité malgré l'environnement difficile dans lequel elle évolue. Ses créances en souffrance<sup>4</sup> représentent 6,63% de l'encours global des créances au 31 décembre 2008 contre 5,90% à fin 2007.

**Graphique 16** : Evolution des fonds propres de 1998 à 2008 (milliards FCFA)



**Graphique 17** : Evolution du capital sujet à appel et de l'endettement de 1998 à 2008 (milliards FCFA)



### V.2.2. EXPLOITATION DE LA BANQUE

L'exploitation de la Banque continue de générer des résultats bénéficiaires qui viennent renforcer ses fonds propres. Le bénéfice net au 31 décembre 2008 s'élève à 2,16 milliards contre 1,25 milliards FCFA à fin 2007, soit une progression de 72,8%.

L'exploitation présente les caractéristiques ci-après (cf. Annexe 15):

- une prépondérance des produits des prêts (plus de 80% des produits d'exploitation) qui constituent l'activité principale de la Banque ;
- une bonne maîtrise du coût de l'endettement, avec un coût relativement stable des ressources d'emprunt d'un exercice à l'autre ; à fin 2008, il est de 4,64% ;
- la poursuite d'une politique prudente de provisions, liée à la situation de certains projets privés.

### V.2.3. CONTROLE DES COMPTES

Les comptes de la Banque sont soumis, en fin d'exercice, à la vérification de la BCEAO et de

<sup>4</sup> Nettes des garanties à première demande



PriceWaterhouse Coopers, Commissaire aux Comptes choisi à la suite d'un appel d'offres.

## LISTE DES ANNEXES

---

- ANNEXE 1 :** Présentation de la BOAD et son organigramme au 31.12.2008
- ANNEXE 2 :** Organes délibérants de la BOAD au 31.12.2008
- ANNEXE 3 :** Principaux actes des Organes délibérants de la BOAD au cours de l'année 2008
- ANNEXE 4 :** Liste des projets financés au cours de l'année 2008
- ANNEXE 5 :** Profil des projets financés au cours de l'année 2008
- ANNEXE 6 :** Liste des accords de prêts signés en 2007
- ANNEXE 7 :** Liste des projets régionaux financés par la Banque au 31.12.2008
- ANNEXE 8 :** Evolution des flux nets de ressources par pays
- ANNEXE 9 :** Répartition des Etudes engagées par la BOAD au 31.12.2008 par caractère et par nature
- ANNEXE 10 :** Répartition sectorielle et catégorielle des engagements nets cumulés de la BOAD par pays au 31.12.2008
- ANNEXE 11 :** Répartition sectorielle et catégorielle des décaissements nets cumulés de la BOAD par pays au 31.12.2008
- ANNEXE 12 :** Répartition des engagements nets cumulés de la BOAD par pays et par exercice au 31.12.2008
- ANNEXE 13 :** Répartition des engagements nets cumulés de la BOAD par domaine et par exercice au 31.12.2008
- ANNEXE 14 :** Caractéristiques des opérations bancaires de la BOAD au 31.12.2008
- ANNEXE 15 :** Situation des comptes financiers de la BOAD au 31.12.2008
- ANNEXE 16 :** Personnel de la BOAD par collègue, genre et process / activité au 31.12.2008
- ANNEXE 17 :** Principaux indicateurs macro-économiques des pays de l'UEMOA